



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Laits

LES
ÉTUDES



Les échanges français
de produits laitiers avec
l'Union européenne
2000-2019

Les échanges français de produits laitiers avec l'Union européenne 2000-2019

Table des matières

Introduction	5
Préambule méthodologique	7
<i>Les paramètres suivis</i>	7
<i>Les coefficients de conversion en MSU</i>	7
<i>La période couverte par l'étude</i>	7
<i>Le périmètre géographique</i>	7
<i>Les produits laitiers et les regroupements par famille</i>	8
1^{ère} partie. Les échanges de produits laitiers entre la France et l'Union européenne	9
1. Que ce soit en volume ou en valeur, la France destine environ deux tiers de ses exportations de produits laitiers à l'Union européenne, une proportion en repli constant depuis 10 ans.....	9
1.1. <i>Des exportations soutenues au cours des dernières années par les débouchés pays tiers</i>	9
1.2. <i>Le repli des exportations de produits laitiers vers l'Union européenne est lié principalement à la dégradation des ventes de produits ultra-frais</i>	10
1.3. <i>La part de l'Union européenne dans le débouché des produits laitiers français varie selon les familles de produits</i>	11
1.4. <i>La structure des exportations est marquée par la place prépondérante et croissante des fromages</i>	12
2. Les importations de la France en produits laitiers proviennent pour 98 % de l'Union européenne, en valeur comme en volume	14
2.1. <i>La France est fortement dépendante du marché européen pour ses achats de produits laitiers, une dépendance qui s'est accrue en même temps que les volumes achetés</i>	14
2.2. <i>En valeur, la hausse des importations en provenance de l'Union européenne a été tirée par les fromages et les matières grasses solides</i>	15
2.3. <i>La part de l'Union européenne dans les importations françaises dépasse 95 % pour les quatre familles de produits laitiers, à la fois en valeur et en volume</i>	16
2.4. <i>En volume, les importations françaises de produits laitiers sont dominées par les matières grasses solides, dont la France est structurellement déficitaire</i>	17
3. Le solde des échanges entre la France et l'Union européenne s'est fortement dégradé depuis le début des années 2010	18
3.1. <i>Le solde des échanges de produits laitiers est soutenu par le commerce avec les pays tiers</i> ..	18
3.2. <i>Avec l'Union européenne, le solde des échanges a diminué pour la plupart des familles de produits</i>	19
2^e partie. Les partenaires européens privilégiés de la France dans le commerce de produits laitiers	24
1. Fromages : les six mêmes partenaires privilégiés pour les exportations et les importations	24
2. Matières grasses solides : un solde déficitaire avec la plupart des pays européens.....	27
3. Produits ultra-frais : la Belgique, principale partenaire de ces échanges	30
4. Produits secs : une forte dépendance vis-à-vis de quelques pays, pour les exportations comme pour les importations	34
Bilan	39
Annexes	40

Abréviations utilisées

kt : milliers de tonnes

Mt : millions de tonnes

M€ : millions d'euros

MGS : matières grasses solides

MSU : matière sèche utile

PLE : poudre de lait écrémé

PG : poudre grasse

PPNC : pâte pressée non cuite

PPC : pâte pressée cuite

UE : Union européenne

UF : ultra-frais

Table des illustrations

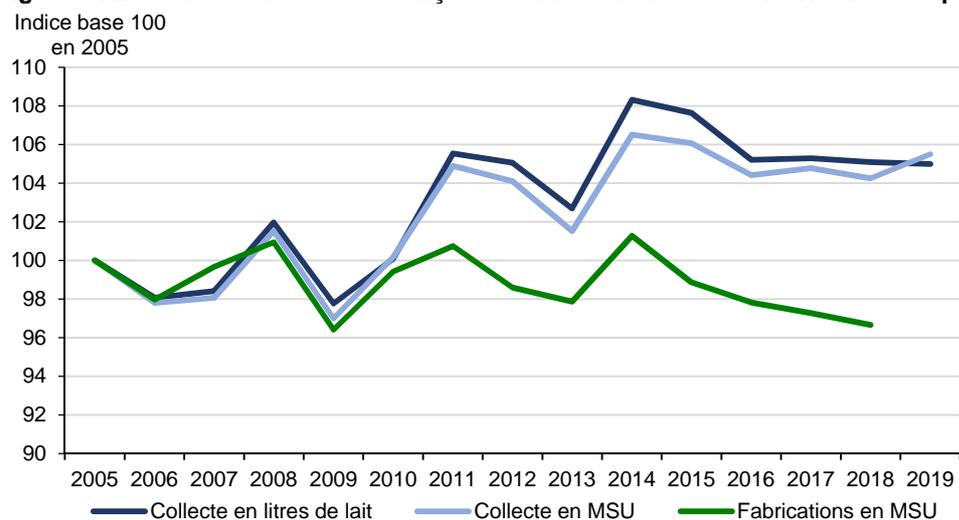
Figure 1 : Évolution de la collecte française de lait de vache et des fabrications de produits laitiers	5
Figure 2 : Évolution de la collecte européenne de lait de vache en litres	5
Figure 3 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total	9
Figure 4 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total	10
Figure 5 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers vers l'Union européenne en valeur (indice base 100 en 2000)	10
Figure 6 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers vers l'Union européenne en MSU (indice base 100 en 2012)	11
Figure 7 : Part de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits laitiers en valeur	12
Figure 8 : Part de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits laitiers en MSU	12
Figure 9 : Répartition des exportations françaises de produits laitiers en valeur, vers l'Union européenne et vers les pays tiers, par grande famille de produits	13
Figure 10 : Répartition des exportations françaises de produits laitiers en MSU, vers l'Union européenne et vers les pays tiers, par grande famille de produits	13
Figure 11 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total	14
Figure 12 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total	14
Figure 13 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en provenance de l'Union européenne en valeur (indice base 100 en 2000).	15
Figure 14 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en provenance de l'Union européenne en MSU (indice base 100 en 2012)	16
Figure 15 : Part de l'Union européenne dans les importations françaises de produits laitiers en valeur	16
Figure 16 : Part de l'Union européenne dans les importations françaises de produits laitiers en MSU	17
Figure 17 : Répartition des importations françaises de produits laitiers en valeur, de l'Union européenne et des pays tiers, par grande famille de produits	18
Figure 18 : Répartition des importations françaises de produits laitiers en MSU, de l'Union européenne et des pays tiers, par grande famille de produits	18
Figure 19 : Évolution du solde français des échanges de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total	19
Figure 20 : Évolution du solde français des échanges de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total	19
Figure 21 : Évolution du solde des échanges de produits laitiers en valeur avec l'Union européenne par famille de produits	20
Figure 22 : Évolution du solde des échanges de produits laitiers en MSU avec l'Union européenne par famille de produits	20
Figure 23 : Évolution du solde des échanges de produits ultra-frais en valeur avec l'Union européenne	21
Figure 24 : Évolution du solde des échanges de produits ultra-frais en MSU avec l'Union européenne	21
Figure 25 : Évolution du solde des échanges de produits secs en valeur avec l'Union européenne	22
Figure 26 : Évolution du solde des échanges de produits secs en MSU avec l'Union européenne	22
Figure 27 : Exportations et importations françaises de fromages avec l'Union européenne	24
Figure 28 : Structure en MSU des exportations françaises de fromages vers l'Union européenne	24
Figure 29 : Structure en MSU des importations françaises de fromages de l'Union européenne	25
Figure 30 : Structure en MSU du solde du commerce français de fromages de l'Union européenne	25
Figure 31 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de fromages (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019	26
Figure 32 : Exportations et importations françaises de MGS avec l'Union européenne	27
Figure 33 : Structure en MSU des exportations françaises de MGS vers l'Union européenne	27
Figure 34 : Structure en MSU des importations françaises de MGS vers l'Union européenne	28
Figure 35 : Structure en MSU du solde du commerce français de MGS de l'Union européenne	28
Figure 36 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de matières grasses solides (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019	29
Figure 37 : Exportations et importations françaises de produits ultra-frais avec l'Union européenne	30
Figure 38 : Structure en MSU des exportations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne	30
Figure 39 : Structure en MSU des importations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne	31
Figure 40 : Structure en MSU du solde du commerce français de produits ultra-frais de l'Union européenne	32
Figure 41 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de produits ultra-frais (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019	33
Figure 42 : Exportations et importations françaises de produits secs avec l'Union européenne	34
Figure 43 : Structure en MSU des exportations françaises de produits secs vers l'Union européenne	35
Figure 44 : Structure en MSU des importations françaises de produits secs vers l'Union européenne	35

<i>Figure 45 : Structure en MSU du solde du commerce français de produits secs de l'Union européenne</i>	36
<i>Figure 46 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de produit secs (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019</i>	37
<i>Figure 47 : Évolution et structure des exportations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne en MSU</i>	40
<i>Figure 48 : Évolution et structure des exportations françaises de produits secs vers l'Union européenne en MSU</i>	40
<i>Figure 49 : Évolution et structure des exportations françaises de fromages vers l'Union européenne en MSU</i>	41
<i>Figure 50 : Évolution et structure des importations françaises de produits ultra-frais de l'Union européenne en MSU</i>	41
<i>Figure 51 : Évolution et structure des importations françaises de produits secs de l'Union européenne en MSU</i>	42
<i>Figure 52 : Évolution et structure des importations françaises de fromages de l'Union européenne en MSU</i>	42

Introduction

Pour faire suite à la fin du régime des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015, la France a choisi de mettre en place des contrats entre producteurs et laiteries, afin d'éviter une surproduction de lait. Ces contrats, qui fixent entre ces opérateurs les volumes de lait à livrer, ont contribué à limiter le développement de la production. Ainsi, alors que la tendance était globalement croissante depuis le milieu des années 2000 (hors crises ponctuelles), les volumes de lait de vache collectés en France ont été orientés à la baisse à partir de 2015 (- 3,1 % entre 2014 et 2019, soit - 732 millions de litres), une évolution qui semble devenir structurelle et s'accompagne d'une décapitalisation du cheptel de femelles laitières.

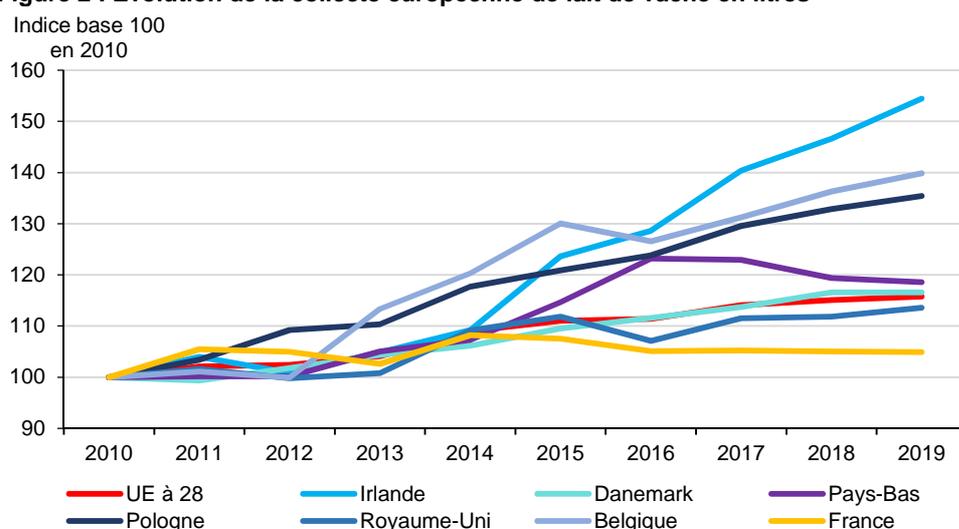
Figure 1 : Évolution de la collecte française de lait de vache et des fabrications de produits laitiers



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière et enquête annuelle laitière

Au-delà du repli des volumes, on constate également une réduction de la collecte en matière sèche utile au cours des dernières années (même si celle-ci s'est redressée en 2019 en raison d'une amélioration des taux butyreux et protéique), et donc une réduction des volumes de matière effectivement disponible pour les fabrications de produits laitiers. Et les quantités de produits laitiers fabriqués, déclarées dans l'enquête annuelle laitière du SSP et converties en MSU, montrent effectivement un décrochage des fabrications à partir de 2015, qui a pu avoir un impact direct sur les capacités d'exportation de la France.

Figure 2 : Évolution de la collecte européenne de lait de vache en litres



Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Dans l'Union européenne, la tendance déjà croissante de la collecte de lait de vache avant la fin des quotas laitiers s'est poursuivie après 2014. Entre 2014 et 2019, les volumes collectés ont ainsi progressé de 6,2 %, soit de 20,8 milliards de litres. De nombreux pays, notamment en Europe du Nord,

ont en effet profité de la levée de la contrainte des quotas pour accroître leur production de lait. Parmi les pays les plus dynamiques, il faut retenir l'Irlande (+ 41,4 % entre 2014 et 2019), la Belgique (+ 16,2 %), la Pologne (+ 15,1 %), les Pays-Bas (+ 10,5 %), le Danemark (+ 9,8 %), le Royaume-Uni (+ 4,0 %), des pays qui sont également pour la plupart de grands exportateurs et dont les disponibilités ont donc nettement crû au cours des dernières années. Ces pays ont donc été en conséquence des concurrents de la France, à la fois sur le marché français, mais également sur leur propre marché respectif, ou enfin sur le marché intra-UE, impactant donc à la fois le niveau des importations et des exportations françaises.

Cette concurrence sur le marché intra-UE a d'autant plus d'impact que la consommation (donc la demande) y évolue peu, et a même tendance à s'effriter sur certains produits, selon les pays. Les pertes et gains de parts de marché sont donc liés non seulement à l'offre, mais aussi à la compétitivité prix des produits, ou encore à leur différenciation en terme de niveau de gamme.

Au vu de ces éléments, l'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution du commerce de produits laitiers de la France avec les autres États membres de l'Union européenne au cours des années 2000, en valeur et en volume (matière sèche utile), par grande famille de produits, afin de comprendre sur quels produits la France est performante et sur quels produits elle a perdu des parts de marché.

Préambule méthodologique

Les paramètres suivis

Les données de commerce présentées dans cette étude sont issues du site Eurostat, qui compile les exportations et importations de ses États membres ; celles de la France proviennent de la douane française.

Elles ont été extraites :

- en **volume brut**, en kilogramme, converti en matière sèche utile (MSU) à partir de coefficients (en g/100 g) définis par une méthodologie établie conjointement par FranceAgriMer, le Cniel (le centre national interprofessionnel de l'économie laitière) et l'Idèle (Institut de l'élevage). Cette unité permet de sommer l'ensemble des produits laitiers et de mesurer l'importance relative de chacun des produits dans les échanges suivant les quantités de matières grasses et protéiques nécessaires à leur composition ;
- en **valeur brute** (« gross value ») : l'euro courant est la monnaie dans laquelle les données sont fournies par Eurostat.

Les coefficients de conversion en MSU

FranceAgriMer, le Cniel et l'Idèle ont travaillé conjointement pour construire une table partagée de composition des produits laitiers et des groupes de produits laitiers à base de lait de vache, dans un souci de clarification et d'harmonisation des différentes tables utilisées par les trois organismes, dont les sources historiques étaient mal référencées.

Le groupe de travail s'est basé sur la table Ciqual pour établir la composition des produits laitiers finis (de grande consommation) en matière grasse et matière protéique. En ce qui concerne les produits industriels, les références choisies se sont appuyées sur les données de la littérature et les recommandations d'experts de l'interprofession laitière.

La composition des agrégats (groupes de produits) a été calculée sur la base de moyenne pondérée par les volumes des exportations ou des importations françaises (moyenne sur les trois dernières années disponibles au moment de l'élaboration des coefficients : 2016-2018). Ainsi, pour un même groupe de produits, selon le poids relatif de chacun des produits qui compose ce groupe, les coefficients MSU utilisés pour convertir les volumes exportés peuvent être différents de ceux utilisés pour convertir les volumes importés.

La période couverte par l'étude

En valeur, la période étudiée couvre les années 2000 à 2019.

Les coefficients de conversion en MSU ont été calculés sur les nomenclatures douanières actuelles. Compte tenu des modifications des nomenclatures (les dernières datant de 2012), le calcul de conversion des kg de produits en kg de MSU ne peut être fait que sur la période 2012-2019.

Le périmètre géographique

Afin de travailler à échelle constante sur l'ensemble de la période, le périmètre choisi est celui de l'Union européenne à 28, composée de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède. Il est rappelé toutefois que 15 pays parmi ces 28 ont intégré l'Union européenne au cours de la période d'étude.

Les produits laitiers et les regroupements par famille

Le tableau ci-dessous détaille les regroupements de produits utilisés dans cette étude. À noter que les nomenclatures douanières ne permettent pas de distinguer l'origine du lait (vache, brebis ou chèvre), mais la large majorité des volumes concerne les produits au lait de vache. Certains fromages de chèvre ou de brebis sont précisément identifiés et sont exclus de l'étude quand cela est possible.

Total produits laitiers		0401 ; 0402 ; 0403 ; 0404 ; 0405 ; 0406 ; 170211 ; 170219 ; 190110 ; 22029991 ; 22029995 ; 22029999 ; 3501 ; 3502
Fromages		0406
	<i>dont Fromages fondus</i>	040630
	<i>dont Fromages frais</i>	040610
	<i>dont Fromages PPC</i>	04069013 ; 04069015 ; 04069017 ; 04069018 ; 04069061 ; 04069063 ; 04069069 ; 04069075
	<i>dont Fromages PPNC</i>	04069021 ; 04069023 ; 04069025 ; 04069027 ; 04069037 ; 04069039 ; 04069073 ; 04069074 ; 04069076 ; 04069078 ; 04069079 ; 04069081 ; 04069085 ; 04069086 ; 04069087
	<i>dont Fromages à pâte molle</i>	04069082 ; 04069084 ; 04069088 ; 04069092
	<i>dont Fromages à pâte persillée - hors Roquefort</i>	04064050 ; 04064090
Matières grasses solides	<i>Beurre</i>	040510
	<i>MGLA</i>	040590
Produits ultra-frais	<i>Crème</i>	040140 ; 040150 ; 040130
	<i>Lait concentré</i>	040291 ; 040299
	<i>Lait liquide</i>	040110 ; 040120
	<i>Yaourts et laits fermentés</i>	040310 ; 04030
Produits secs	<i>Poudre de lait écrémé</i>	040210
	<i>Poudre grasse</i>	040221 ; 040229
	<i>Poudre infantile</i>	190110
	<i>Lactosérum</i>	040410
	<i>Caséines et caséinates</i>	3501
	<i>Lactalbumine</i>	3502
	<i>Lactose</i>	170211 ; 170219
	<i>Poudre de babeurre</i>	04039011 ; 04039013 ; 04039019 ; 04039031 ; 04039033 ; 04039039 ; 04039071 ; 04039073 ; 04039079

1^{ère} partie. Les échanges de produits laitiers entre la France et l'Union européenne

La France dépend fortement de l'Union européenne dans ses échanges de produits laitiers : en 2019, 60 % des exportations françaises en valeur ont été destinées aux 27 autres États membres, et 98 % des importations provenaient de ces mêmes partenaires. Les proportions sont sensiblement les mêmes en volume de MSU : 64 % des exportations et 98 % des importations se sont opérées avec l'Union européenne.

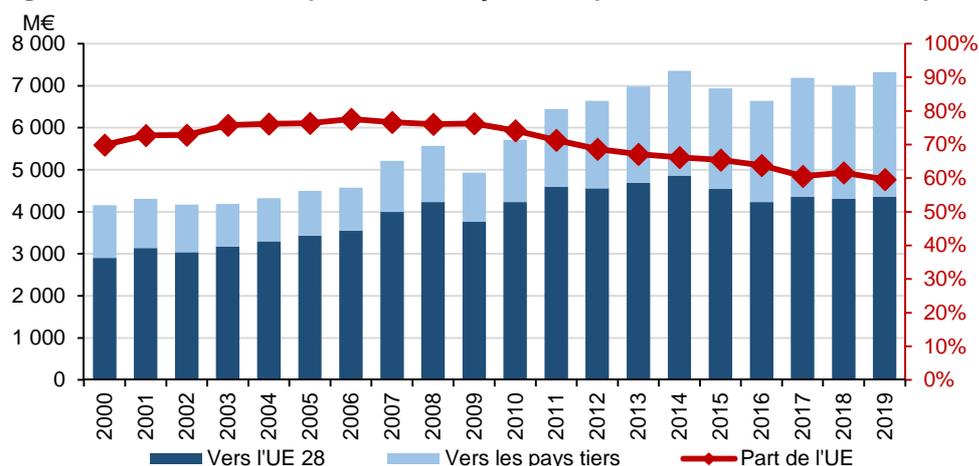
Les tendances constatées au cours des dernières années ont cependant été différentes entre les ventes et les achats pour parvenir à ce constat en 2019. C'est ce que cette première partie s'attache à détailler.

1. Que ce soit en volume ou en valeur, la France destine environ deux tiers de ses exportations de produits laitiers à l'Union européenne, une proportion en repli constant depuis 10 ans

1.1. Des exportations soutenues au cours des dernières années par les débouchés pays tiers

Les exportations françaises de produits laitiers en valeur ont été en croissance du début des années 2000 jusqu'en 2014. Au cours de la 1^{ère} décennie, le développement des exportations a été tourné vers le marché de l'Union européenne ; puis elles s'y sont stabilisées jusqu'en 2014 avant de décroître au cours des cinq années suivantes. À partir de 2010, les ventes vers les pays tiers ont pris le relais, permettant une accélération globale des exportations¹. En conséquence, la part de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits laitiers s'est progressivement effritée, passant de 76,3 % en 2009 à 59,6 % en 2019 (- 16,7 points).

Figure 3 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total



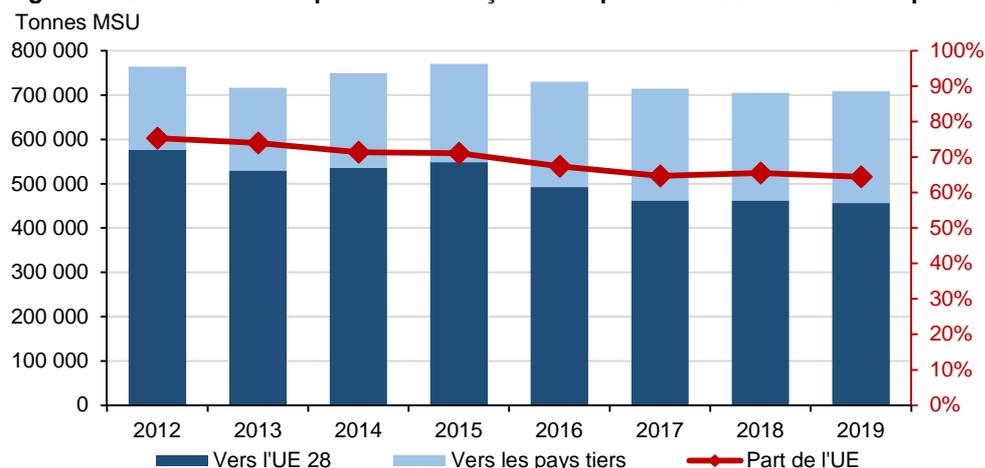
Source : FranceAgriMer d'après douane française

En volume, les exportations françaises de produits laitiers ont peu évolué depuis 2012, restant comprises entre 770,9 et 705,4 milliers de tonnes de MSU. Le maximum a été atteint en 2015, après deux années de croissance, et a été suivi de trois années de repli. Après être tombé à 705,4 kt de MSU, les exportations françaises se sont stabilisées à 708,7 kt de MSU en 2019.

Comme en valeur, alors que la croissance des exportations s'explique par une hausse des volumes vendus vers les pays tiers, la dégradation récente est à mettre au fait des ventes destinées au marché européen. Par conséquent, l'Union européenne a vu sa part perdre 11 points en huit ans, pour tomber à 64,4 % en 2019.

¹ Pour plus d'informations sur les exportations françaises de produits laitiers vers les pays tiers, consulter l'étude de FranceAgriMer d'avril 2019 sur « Les exportations françaises de produits laitiers sur les 30 dernières années ».

Figure 4 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total



Source : FranceAgriMer d'après douane française

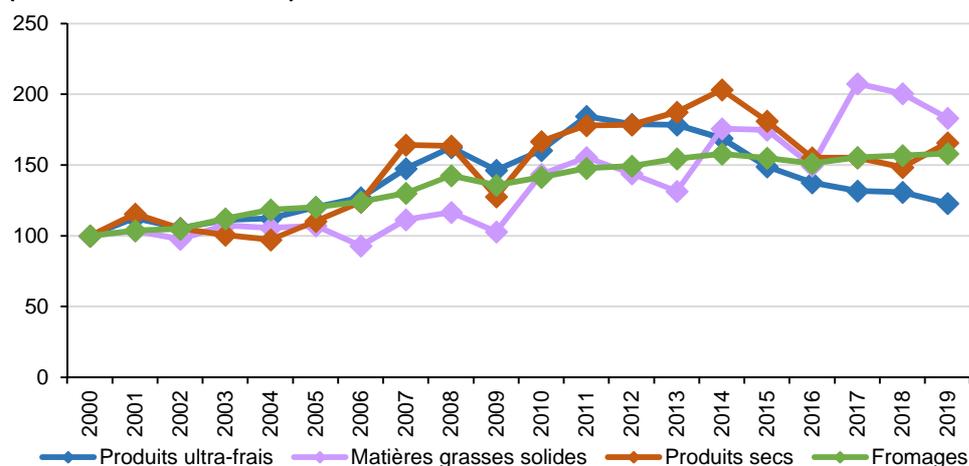
1.2. Le repli des exportations de produits laitiers vers l'Union européenne est lié principalement à la dégradation des ventes de produits ultra-frais

Cf. graphiques en annexe

Les **produits ultra-frais** sont ceux ayant enregistré les plus fortes baisses de ventes au cours des dernières années, que ce soit en volume ou en valeur, et l'ensemble des produits de cette famille a été concerné par le repli. Néanmoins, le recul a été particulièrement marqué pour la crème (- 66,2 % en volume et - 45,4 % en valeur entre 2012 et 2019). Ce produit, qui représentait près de 42 % de la MSU des produits ultra-frais en 2012, est tombé à 25 % des volumes en 2019, devancé par le lait liquide (36 %) et les yaourts et laits fermentés (28 %), dont les replis des exportations ont été moins prononcés. Cette modification du « mix-produit » dans cette famille et le basculement vers des produits à moindre valeur ajoutée expliquent la plus forte dégradation des exportations en valeur.

En volume, les exportations de **matières grasses solides** affichent également une décroissance depuis 2015. La flambée des cours du beurre en 2017 et 2018, jusqu'à des niveaux historiques (au plus haut en septembre 2017, le prix du beurre en France a dépassé 7 000 €/t), a permis de soutenir les ventes en valeur : elles ont atteint leur plus haut niveau au cours des trois dernières années.

Figure 5 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers vers l'Union européenne en valeur (indice base 100 en 2000)



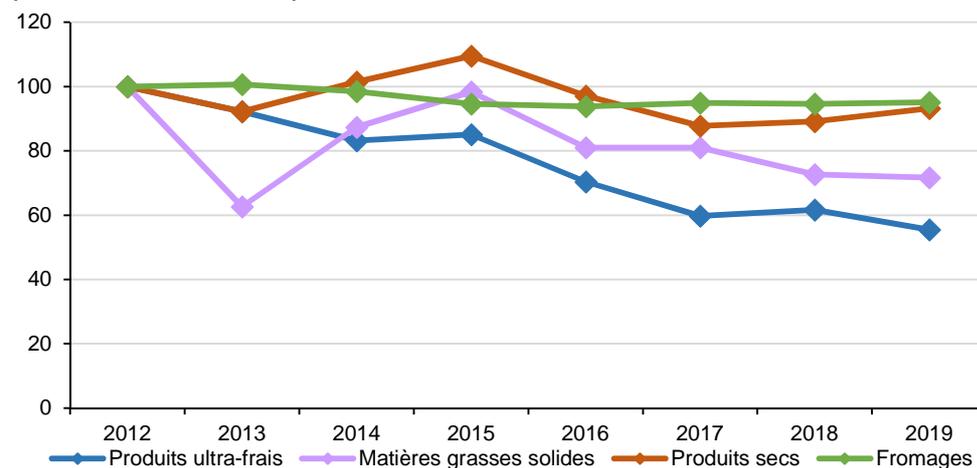
Source : FranceAgriMer d'après douane française

La tendance longue à la hausse des exportations de **produits secs** en valeur s'est arrêtée après le pic de 2014, atteint grâce à un développement des volumes et à des prix soutenus. À l'exception de la poudre de lait infantile, la réduction des ventes en volume a concerné tous les produits secs. La revalorisation des prix a compensé cette réduction pour le lactose et les lactalbumines, qui ont donc

progressé en valeur. En revanche, la dégradation des cours des poudre de lait écrémé et poudre grasse a renforcé le repli des ventes en valeur.

Les exportations de **fromages** sont restées relativement stables en MSU depuis 2015, à un niveau inférieur à celui du début de la période considérée (2012). Si les ventes de fromages frais, de fromages fondus, de fromages à pâte pressée ont diminué, celles de fromages à pâte molle et à pâte persillée ont eu tendance à progresser. Le « mix-produit » au sein de cette famille de produits a donc évolué au fil des années, avec une augmentation de la proportion de fromages plus onéreux, ce qui a soutenu les exportations en valeur.

Figure 6 : Évolution des exportations françaises de produits laitiers vers l'Union européenne en MSU (indice base 100 en 2012)



Source : FranceAgriMer d'après douane française

1.3. La part de l'Union européenne dans le débouché des produits laitiers français varie selon les familles de produits

Quelles que soient les familles de produits, en volume comme en valeur, l'Union européenne absorbe la majorité des produits laitiers exportés par la France, mais dans des proportions qui ont eu tendance à décroître au fil des années.

En 2019, la France exporte 76,4 % en valeur et 80,1 % en volume de ses **fromages** vers l'Union européenne. Cela s'explique par une consommation encore faible (même si elle se développe) des fromages autres qu'ingrédients dans la plupart des régions tiers. Cela concerne surtout les fromages frais (92,8 % des volumes vendus dans l'Union européenne), les fromages à pâte molle (89 %) et les fromages à pâte persillée (83,8 %), alors que les fromages fondus sont préférés par les pays tiers qui en achètent 41,5 % des volumes. Les ventes de fromages vers les pays tiers se sont toutefois accrues sensiblement sur les dix dernières années et leur part en valeur a gagné un peu plus de 5 points sur cette période aux dépens de l'Union européenne.

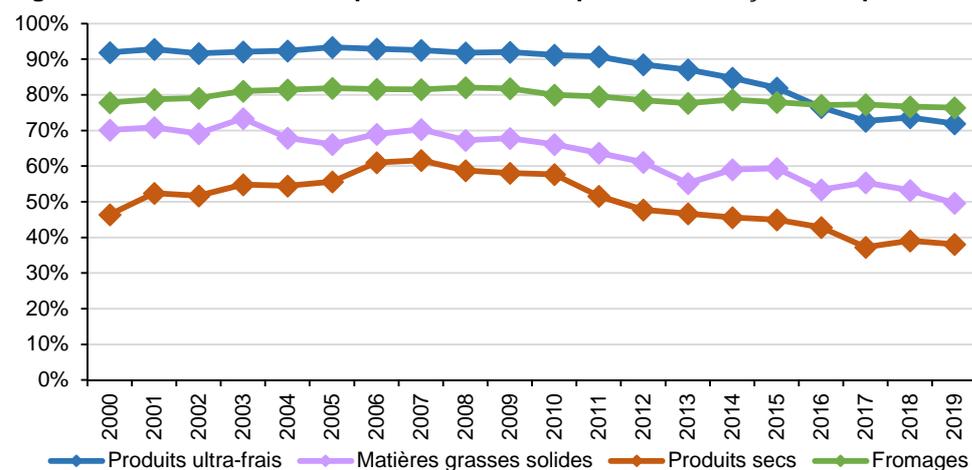
La France envoie également 71,9 % en valeur et 75,7 % en volume de ses **produits ultra-frais** à ses voisins européens ; il s'agit en effet de produits dont les longs transports sont limités par leurs coûts élevés rapportés au taux de MSU et par la périssabilité des produits. On observe néanmoins un fort repli du poids de l'Union européenne depuis 2012 dans les exportations françaises, lié non seulement à la dégradation globale des ventes vers cette destination mais également à l'accroissement des expéditions de crème vers les pays tiers. Ainsi, la part de l'Union européenne a perdu 47,4 points en valeur sur ce seul produit entre 2011 et 2019 et 25,4 points en volume entre 2012 et 2019. Elle a également cédé quelques points aux pays tiers, mais dans une moindre mesure, sur le lait liquide et les yaourts et laits fermentés.

Les ventes de **matières grasses solides** en valeur se répartissent à parts égales entre Union européenne et pays tiers. Ce constat en 2019 fait suite à une dégradation constante des ventes vers l'Union européenne depuis le milieu des années 2000 : elles ont en effet perdu 20 points de parts de

marché en 15 ans. L'évolution a été similaire en MSU, la part de l'Union européenne passant de 69,4 % en 2012 à 54,5 % en 2019.

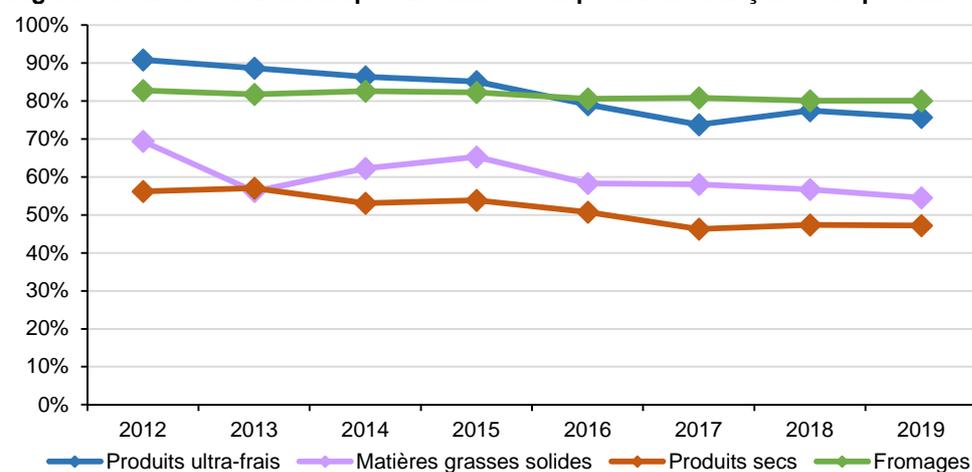
C'est sur les **produits secs** que la France se détourne de plus en plus des débouchés européens, qui n'absorbent plus que 38,1 % de ces produits en valeur en 2019 et 47,9 % en volume. Pourtant, en valeur, les exportations de produits secs vers l'Union européenne ont globalement progressé depuis 2000, malgré un repli depuis l'excellente année 2014 ; mais les expéditions vers les pays tiers, et notamment l'Asie, ont été plus dynamiques. Les exportations de produits secs vers l'Union européenne ont reculé de 6,7 % depuis 2012 en MSU alors que celles vers les pays tiers ont progressé d'un tiers. Ces évolutions expliquent la perte de part de marché de l'Union européenne. Les principaux produits ayant participé à cette dégradation sont les caséines et caséinates, la poudre de lait écrémé, la poudre de lactosérum et les lactalbumines.

Figure 7 : Part de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits laitiers en valeur



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 8 : Part de l'Union européenne dans les exportations françaises de produits laitiers en MSU



Source : FranceAgriMer d'après douane française

1.4. La structure des exportations est marquée par la place prépondérante et croissante des fromages

En valeur, la France exporte vers l'Union européenne en majorité des **fromages**, pour une proportion qui dépasse 50 % et qui a eu tendance à augmenter entre le début (moyenne 2000-2002²) et la fin (moyenne 2017-19) de la période, conséquence d'une hausse continue des exportations de ces produits : + 58 % sur la période. Celle-ci est liée à l'augmentation des prix et à la modification du mix de

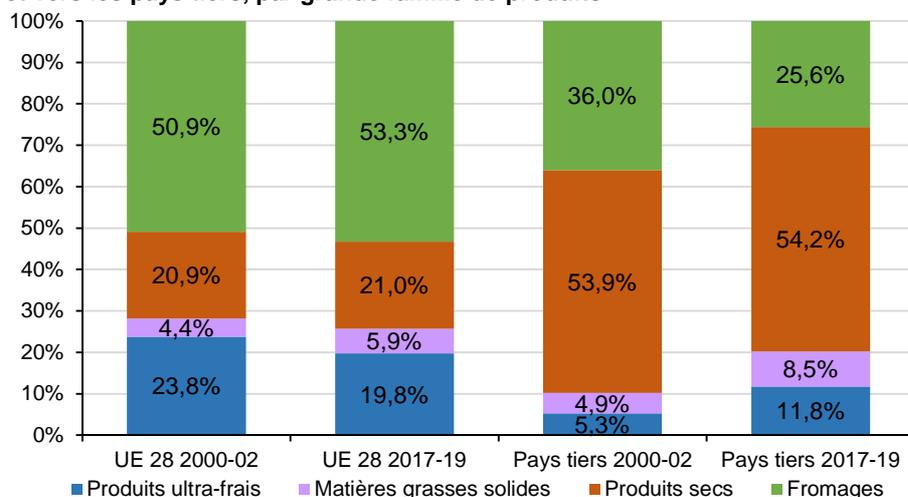
² Afin de lisser les effets particuliers qui peuvent être rencontrés sur une année, une moyenne sur trois années consécutives a été préférée pour étudier les évolutions entre le début et la fin de la période 2000-2019.

fromages exportés, vers des fromages plus onéreux, alors que les volumes ont globalement décliné de 4,9 %.

L'importance des fromages est liée à leur plus forte valeur ajoutée en comparaison avec des produits plus « basiques » tels que le lait liquide, la crème, les matières grasses solides et certains produits secs. Ainsi, si les **produits ultra-frais** et les **produits secs** représentent chacun environ un quart des volumes de MSU exportés vers l'Union européenne en 2017-19, ils ne comptent chacun que pour environ un cinquième des exportations en valeur. Ces proportions sont restées quasiment stables pour les produits secs, mais ont diminué pour les produits ultra-frais, suite à un repli des exportations depuis le début des années 2010.

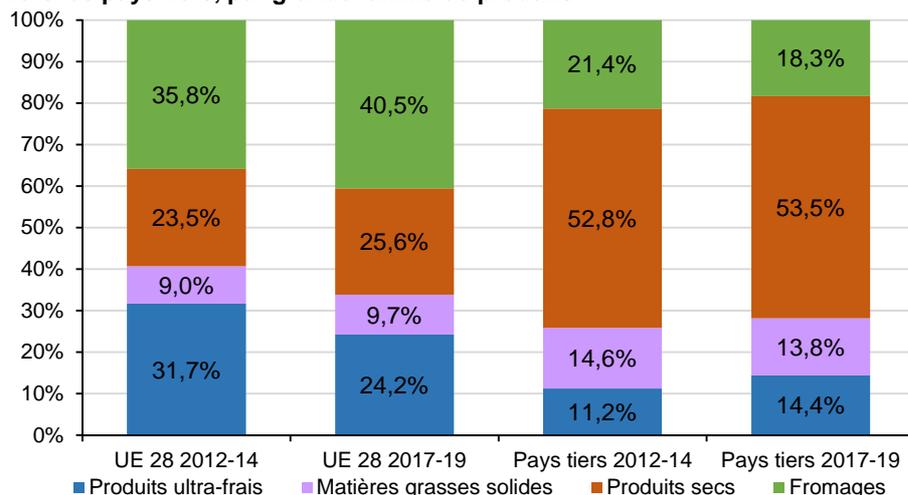
La part des **matières grasses solides** est relativement faible en valeur ; sa hausse en 2017-19 est liée à une augmentation de la part de marché en volume renforcée par les niveaux historiques des cours du beurre en 2017 et 2018.

Figure 9 : Répartition des exportations françaises de produits laitiers en valeur, vers l'Union européenne et vers les pays tiers, par grande famille de produits



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 10 : Répartition des exportations françaises de produits laitiers en MSU, vers l'Union européenne et vers les pays tiers, par grande famille de produits



Source : FranceAgriMer d'après douane française

À titre de comparaison, les exportations de produits laitiers vers les pays tiers sont constituées pour plus de moitié de produits secs ; elles ont largement évolué entre 2000 et 2019, avec une augmentation de la valeur des produits ultra-frais et des matières grasses au détriment des fromages. À l'inverse, les fromages ont pris plus de place dans les exportations vers l'Union européenne, en particulier en MSU, au détriment des produits ultra-frais. Les ventes vers l'Union européenne se sont donc décalées vers

des produits à plus forte valeur ajoutée, ce qui explique le développement plus important des exportations en valeur qu'en volume. Sur ce marché relativement mature, la recherche de « montée en gamme » est importante pour continuer à créer de la valeur.

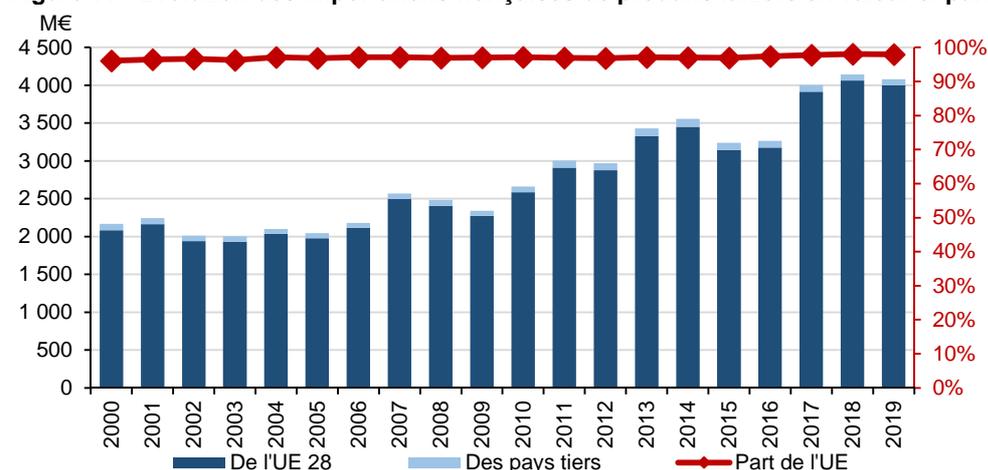
2. Les importations de la France en produits laitiers proviennent pour 98 % de l'Union européenne, en valeur comme en volume

2.1. La France est fortement dépendante du marché européen pour ses achats de produits laitiers, une dépendance qui s'est accrue en même temps que les volumes achetés

Les importations françaises de produits laitiers en valeur sont orientées à la hausse depuis la seconde moitié des années 2000. Elles dépassent 4 milliards d'euros depuis 2017, soit un niveau deux fois supérieur à celui observé au début des années 2000, et 480 kt de MSU depuis 2018.

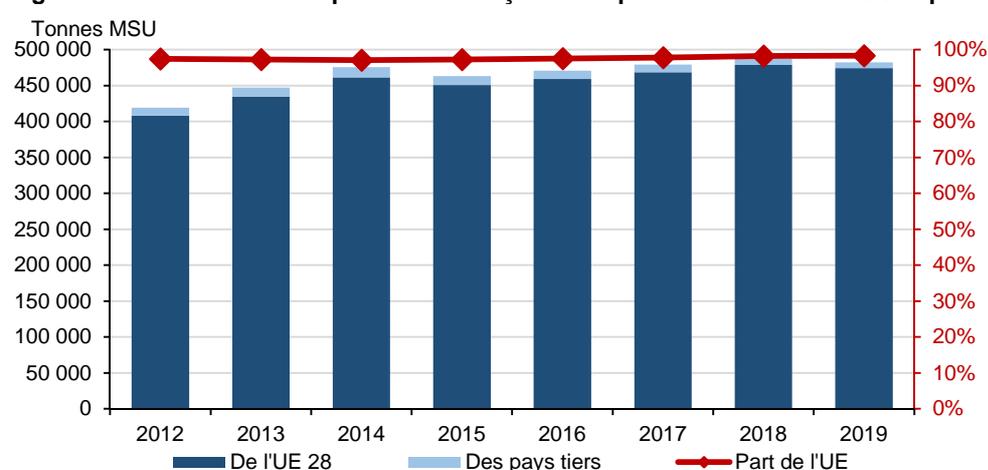
Les achats en provenance de l'Union européenne ont progressé de 92 % en valeur entre 2000 et 2019, plus rapidement que les importations totales (+ 88 %). Ainsi, la part de l'Union européenne dans ces approvisionnements, déjà conséquente en 2000, n'a cessé de croître pour atteindre 98 % en 2018 et 2019. Avec une hausse de 16,1 % des importations de l'Union européenne en volume entre 2012 et 2019, contre 15,1 % pour les importations totales, la part de la France a également dépassé 98 % en MSU au cours des deux dernières années. La France est donc fortement dépendante de ce fournisseur, de son offre et de l'évolution de ses prix.

Figure 11 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 12 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total



Source : FranceAgriMer d'après douane française

2.2. En valeur, la hausse des importations en provenance de l'Union européenne a été tirée par les fromages et les matières grasses solides

Cf. graphiques en annexe

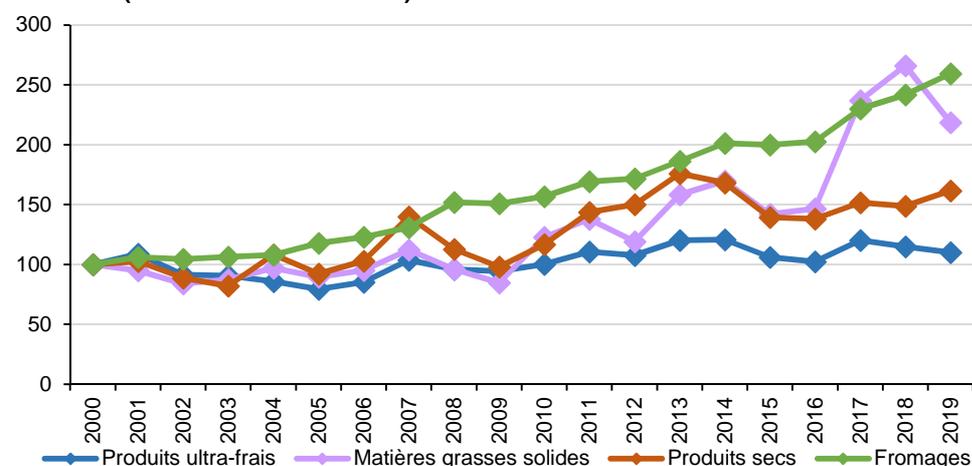
Les achats de **fromages** d'origine UE ont augmenté de 159 % en 20 ans, de façon régulière sur l'ensemble de la période. Ces produits sont donc les premiers responsables de la hausse globale des importations de produits laitiers en valeur. La croissance enregistrée en volume a été moins prononcée : + 24,6 % entre 2012 et 2019. Les fromages dont les achats se sont le plus développés sont les fromages frais (+ 76,4 %), les fromages à pâte persillée (+ 60,1 %), les fromages à pâte pressée cuite (+ 33,6 %) et les fromages à pâte molle (+ 25,3 %), des fromages dans l'ensemble dans la moyenne haute en terme de prix ce qui explique la plus forte croissance des importations en valeur.

Du fait de son déficit en matières grasses laitières par rapport à ses besoins pour les ménages, les industries agro-alimentaires (biscuiteries, viennoiseries, etc.) et la restauration hors domicile, la France a accru ses approvisionnements en **beurre et autres matières grasses solides** au cours des dernières années : + 36,1 % en volume depuis 2012. Les niveaux particulièrement hauts des cours en 2017 et 2018, dus à un déséquilibre offre-demande sur le marché mondial, ont renforcé la hausse des volumes : en valeur, les importations ont ainsi progressé de 166,1 % entre 2000 et 2018. Ces produits ont participé à l'accélération de la croissance des importations de produits laitiers sur les trois dernières années.

La tendance a été baissière concernant les importations de **produits ultra-frais** : entre 2012 et 2018, les volumes ont reculé de 11,8 %, avec des baisses particulièrement marquées pour le lait liquide (- 58,2 %) et le lait concentré (- 23,4 %). Les approvisionnements en yaourts et laits fermentés sont restés globalement stables entre ces deux dates, alors que les importations de crème ont enregistré une augmentation de 8,7 %, qui n'a toutefois pas suffi à compenser, en MSU, le repli des autres produits. La part de la crème dans les importations progressant par rapport à celle du lait liquide, un produit moins cher ramené à la tonne de produits, les importations en valeur se sont légèrement redressées au cours des dix dernières années (+ 10 % environ).

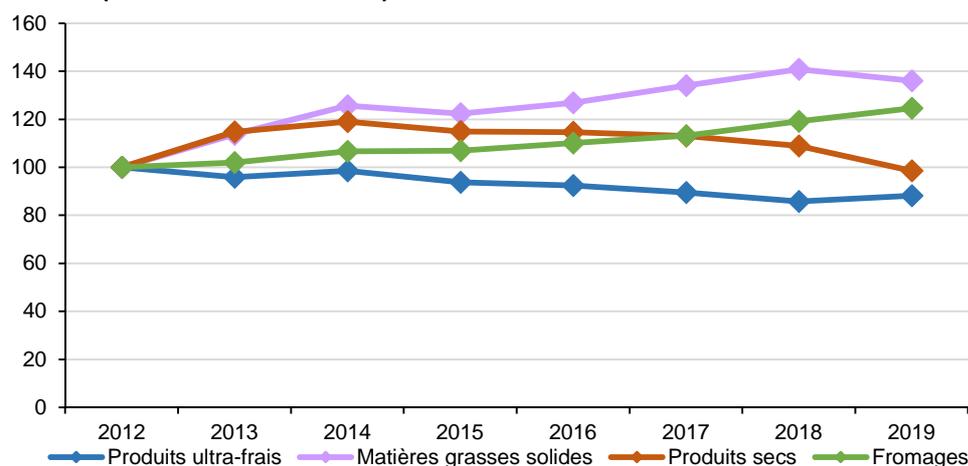
Depuis 2015, les importations de **produits secs** en provenance de l'Union européenne sont orientées à la baisse (- 17,2 % en MSU entre 2014 et 2019) ; ainsi, après avoir atteint un pic relatif en 2014, les approvisionnements sont retombés en 2019 légèrement sous le niveau de 2012 (- 1,4 %). La plupart des produits secs ont suivi cette tendance baissière, notamment le lactosérum et la poudre infantile. Les poudres plus « basiques » (poudre de lait écrémé, poudre grasse) ont en revanche vu leurs volumes importés progresser au cours des trois dernières années, prenant plus d'importance dans le mix-produit des produits secs importés par la France, aux dépens du lactosérum, un produit moins onéreux. Ainsi, en valeur, les importations ont été soutenues au cours des dix dernières années par le poids plus important de produits secs à plus haute valeur ajoutée et, ponctuellement, par des hausses des cours des produits (comme en 2013 et 2014).

Figure 13 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en provenance de l'Union européenne en valeur (indice base 100 en 2000).



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 14 : Évolution des importations françaises de produits laitiers en provenance de l'Union européenne en MSU (indice base 100 en 2012)



Source : FranceAgriMer d'après douane française

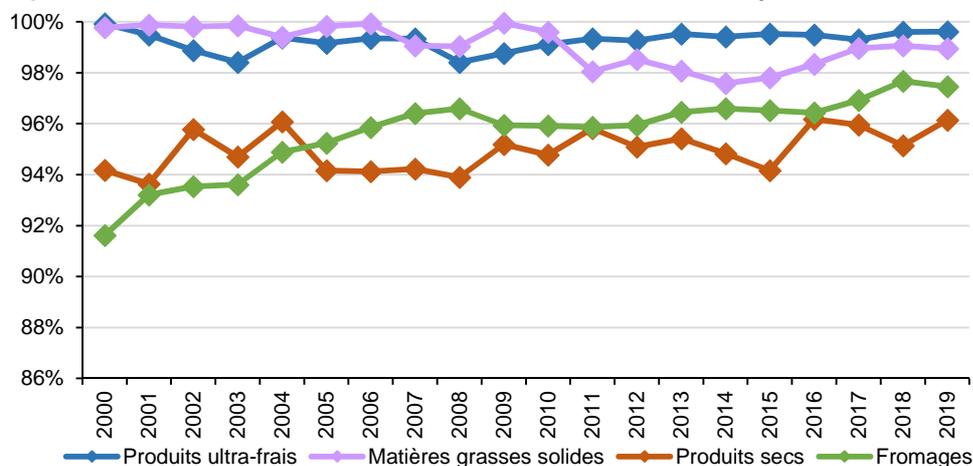
2.3. La part de l'Union européenne dans les importations françaises dépasse 95 % pour les quatre familles de produits laitiers, à la fois en valeur et en volume

L'Union européenne apporte 99,6 % des **produits ultra-frais** en valeur en 2019, pour une proportion qui n'est jamais descendue sous la barre des 98 %. L'exclusivité de l'Union européenne en tant que fournisseur de produits ultra-frais est tout aussi nette en volume (99,9 % en 2019). Elle est l'unique fournisseur de lait liquide de la France : en 2019, il s'agit pour 56 % de lait vrac, contre 51 % en 2000 (en valeur). Elle répond également en totalité à la demande française en lait concentré. La crème provient quasi exclusivement de l'Union européenne (99,8 % en 2019, une valeur stable sur l'ensemble de la période). Elle est désormais majoritairement achetée en vrac (54 % en 2019) alors que la crème conditionnée comptait pour 90 % en valeur en 2000. Enfin, les yaourts et laits fermentés proviennent pour plus de 98 % de l'Union européenne, une part qui a eu tendance à augmenter après avoir atteint un « creux » à 95,8 % en valeur et 96,6 % en volume en 2012.

Les approvisionnements en **matières grasses solides** sont également fortement concentrés sur les pays de l'Union européenne, pour plus de 97 % que ce soit en valeur ou en volume tout au long de la période considérée.

La part de l'Union européenne dans les importations françaises de **fromages** a été en hausse constante, pour atteindre 97,5 % en valeur et 98,4 % en volume en 2019, conséquence de la croissance des ventes de fromages de cette zone vers la France.

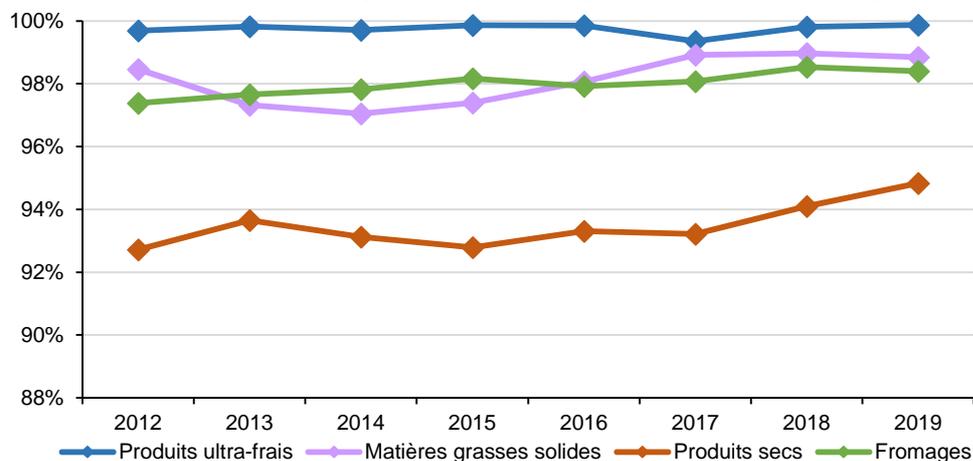
Figure 15 : Part de l'Union européenne dans les importations françaises de produits laitiers en valeur



Source : FranceAgriMer d'après douane française

La France est un peu plus ouverte aux pays tiers pour ses approvisionnements de **produits secs**, mais l'Union européenne grignote des parts de marché chaque année : elle a gagné 2,0 points en valeur entre 2000 et 2019 pour atteindre 96,1 % et 2,1 points en volume depuis 2012 pour s'établir à 94,8 %. Les pays tiers vendent plus particulièrement des caséines et caséinates à la France (12,0 % en valeur en 2019) et de la poudre infantile (8,5 %) mais sont moins présents sur le lactosérum (3,8 %) et à peine sur la poudre de babeurre, la poudre de lait écrémé et la poudre grasse (0,1 %).

Figure 16 : Part de l'Union européenne dans les importations françaises de produits laitiers en MSU



Source : FranceAgriMer d'après douane française

2.4. En volume, les importations françaises de produits laitiers sont dominées par les matières grasses solides, dont la France est structurellement déficitaire

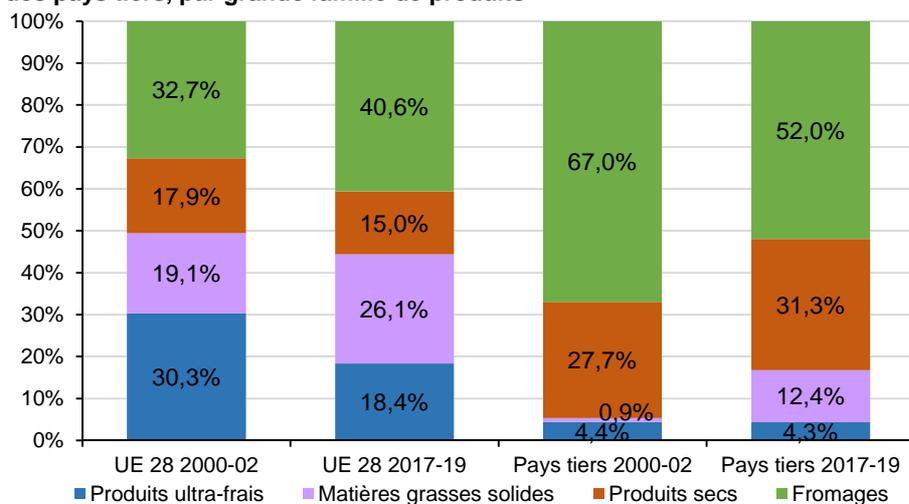
En moyenne sur les trois dernières années (2017-19), les **matières grasses solides** ont compté pour 38 % des volumes en MSU de produits laitiers importés par la France de l'Union européenne, devant les trois autres familles de produits. Étant donné le mix-produit de ses fabrications, très axé sur les fromages qui nécessitent une quantité de matière grasse laitière conséquente, et de la demande en beurre sur le marché national, tous circuits confondus, la France ne peut répondre à ses propres besoins en beurre et en est donc fortement importatrice, et ce d'autant plus que la collecte de lait de vache s'est érodée au cours des dernières années. En valeur cependant, et malgré la hausse des cours depuis 2017, les matières grasses solides occupent la 2^e place derrière les fromages, mais devançant désormais les produits ultra-frais.

En effet, la valeur ajoutée sur les **fromages** étant supérieure à celle des autres produits, et notamment des matières grasses solides, leur part en valeur dans les importations en provenance de l'Union européenne a dépassé 40 % en 2017-19. C'est 8 points de plus qu'en début de période (2000-02), du fait de l'accroissement des importations en valeur sur ces produits.

À l'inverse, les importations de **produits ultra-frais** et de **produits secs** ayant progressé moins rapidement, leur part en valeur s'est rétractée respectivement de 11,9 points et 2,9 points au cours de la période considérée.

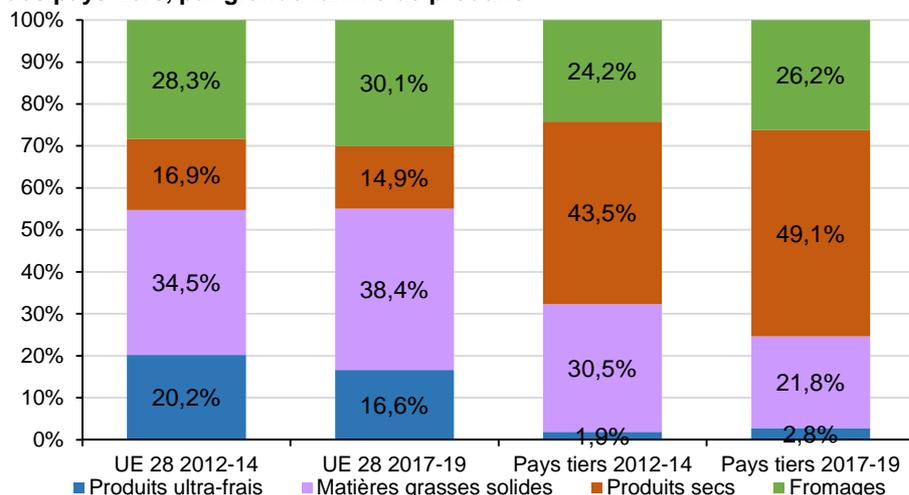
Globalement, les approvisionnements auprès de l'Union européenne affichent une plus grande homogénéité entre familles de produits que ceux auprès des pays tiers, où les fromages et les produits secs dépassent encore en cumul 80 % de la valeur et 75 % des volumes en MSU.

Figure 17 : Répartition des importations françaises de produits laitiers en valeur, de l'Union européenne et des pays tiers, par grande famille de produits



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 18 : Répartition des importations françaises de produits laitiers en MSU, de l'Union européenne et des pays tiers, par grande famille de produits



Source : FranceAgriMer d'après douane française

3. Le solde des échanges entre la France et l'Union européenne s'est fortement dégradé depuis le début des années 2010

3.1. Le solde des échanges de produits laitiers est soutenu par le commerce avec les pays tiers

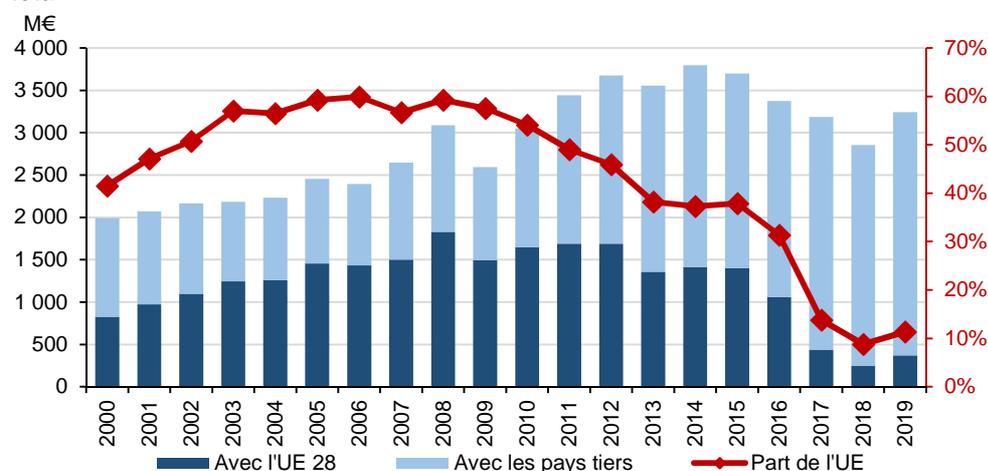
La France est exportatrice nette de produits laitiers en valeur. Suite à la diminution des exportations mais surtout à la croissance des importations, le solde des échanges s'est dégradé depuis le pic de 2014. En 2018, il est passé sous la barre des 3 milliards d'euros, avant de se redresser en 2019 pour atteindre 3,24 milliards d'euros, grâce à un moindre déficit sur les matières grasses solides.

Les pays tiers sont les plus gros contributeurs de ce solde positif, compte tenu de l'importance des exportations face aux importations. Le ratio est différent en ce qui concerne les échanges avec l'Union européenne et le développement des importations a directement contribué à réduire le solde des échanges avec cette zone : dépassant + 1,5 milliard d'euros entre 2007 et 2012, il est tombé à moins d'un demi-milliard d'euros depuis 2017. En 2019, la France ne dégage plus que 11 % de ses excédents commerciaux (en valeur) de son commerce avec l'Union européenne, contre 31 % en 2016 et plus de 50 % sur la majeure partie des années 2000.

En volume, le solde des échanges de produits laitiers est passé de + 345,1 à + 226,3 kt de MSU entre 2012 et 2019, quasi exclusivement du fait de la dégradation du solde avec l'Union européenne. Celui-

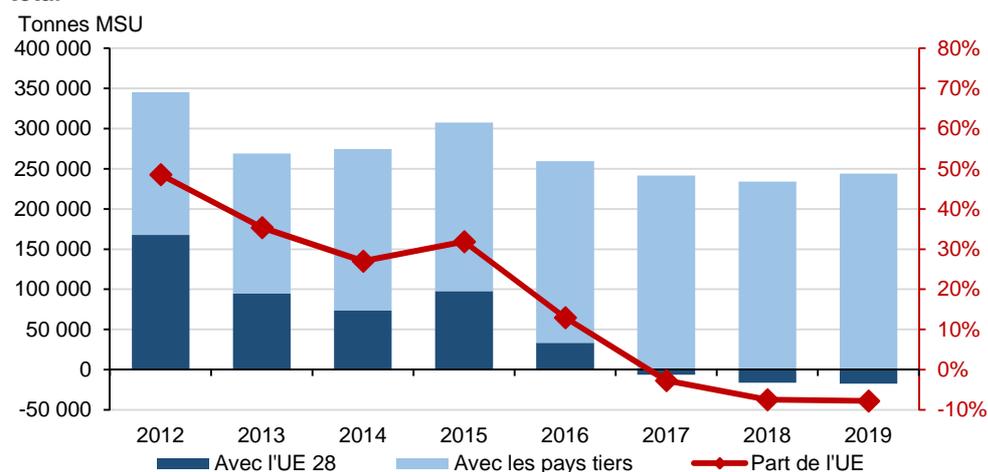
ci est devenu déficitaire à partir de 2017, pour tomber à - 6,2 kt de MSU en 2019. Depuis trois ans, la France ne tire donc plus ses excédents en volume que de son commerce avec les pays tiers et grâce au développement de ses exportations vers ces destinations.

Figure 19 : Évolution du solde français des échanges de produits laitiers en valeur et part de l'UE dans le total



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 20 : Évolution du solde français des échanges de produits laitiers en MSU et part de l'UE dans le total



Source : FranceAgriMer d'après douane française

3.2. Avec l'Union européenne, le solde des échanges a diminué pour la plupart des familles de produits

La dégradation du solde des échanges entre la France et l'Union européenne est tout d'abord liée à celle du solde des échanges de **matières grasses solides** : la croissance des importations concomitante avec la baisse des exportations a aggravé le déficit structurel en matières grasses solides en volume, qui s'est d'autant plus intensifié en valeur que les prix ont fortement augmenté au cours des trois dernières années. Ainsi, en valeur, le solde négatif a plus que doublé entre 2016 (avant la flambée des cours) et 2018, entraînant un creux dans le chiffre d'affaires de la France avec l'Union européenne qui n'a pas pu être compensé par les autres produits laitiers.

En effet, le solde des échanges de **fromages**, qui dépassait + 1 milliard d'euros jusqu'en 2015, s'est progressivement effrité pour tomber à + 708 millions d'euros en 2019, les importations ayant augmenté plus rapidement que les exportations. En volume, le solde est passé de + 77,0 kt de MSU en 2012 à + 38,1 kt en 2019 (soit un niveau moindre que celui du solde avec les pays tiers, de + 44,0 kt MSU en 2019). Ce sont les fromages à pâte molle qui soutiennent le commerce de fromages, grâce à un solde

de + 70,2 kt MSU en 2019 alors que la France est importatrice nette de fromages à pâte pressée cuite (- 21,5 kt MSU) et de fromages à pâte pressée non cuite (- 15,2 kt MSU).

Figure 21 : Évolution du solde des échanges de produits laitiers en valeur avec l'Union européenne par famille de produits

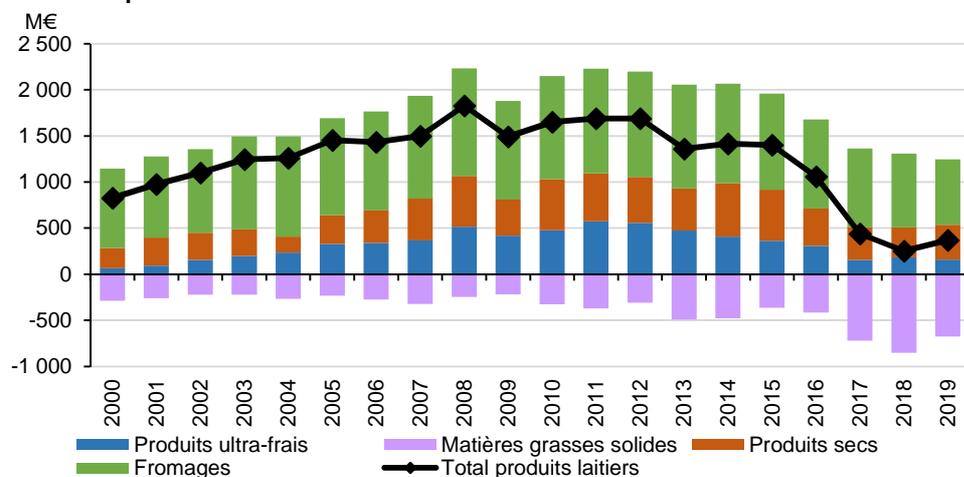
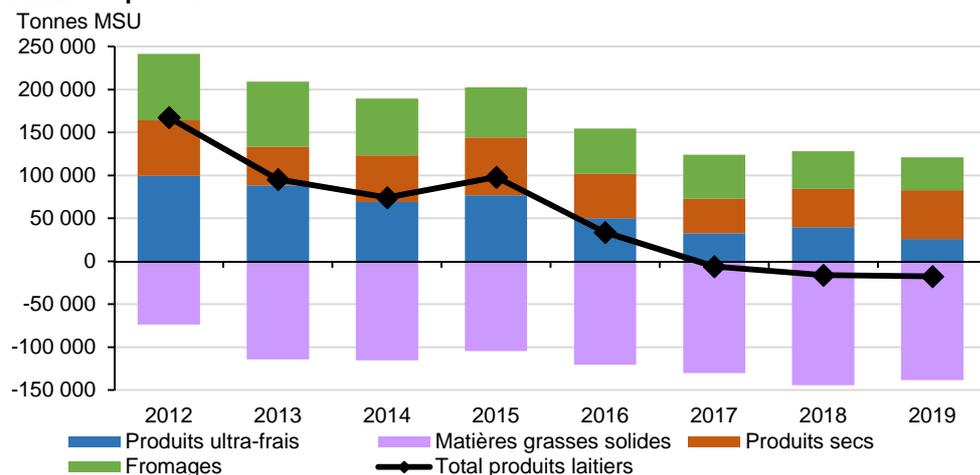


Figure 22 : Évolution du solde des échanges de produits laitiers en MSU avec l'Union européenne par famille de produits

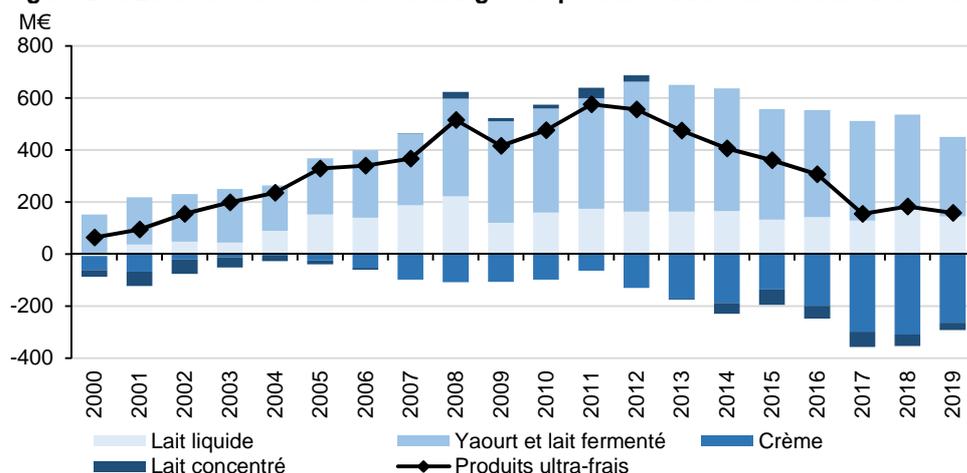


Le solde des échanges de **produits ultra-frais** avec l'Union européenne est également orienté à la baisse : il n'était plus que de + 158 millions d'euros en 2019, alors qu'il avait franchi la barre des 500 millions d'euros entre 2008 et 2013. Même constat en volume, avec un solde qui est passé de + 99,3 kt MSU en 2012 à + 25,9 kt MSU en 2019.

La crème est le produit qui contribue le plus à la dégradation du solde de produits ultra-frais puisque la France est structurellement déficitaire sur ce produit, depuis au moins 20 ans en valeur et depuis 2016 en volume. Ce déficit s'est creusé à partir de 2014, entre effondrement des exportations et développement des importations.

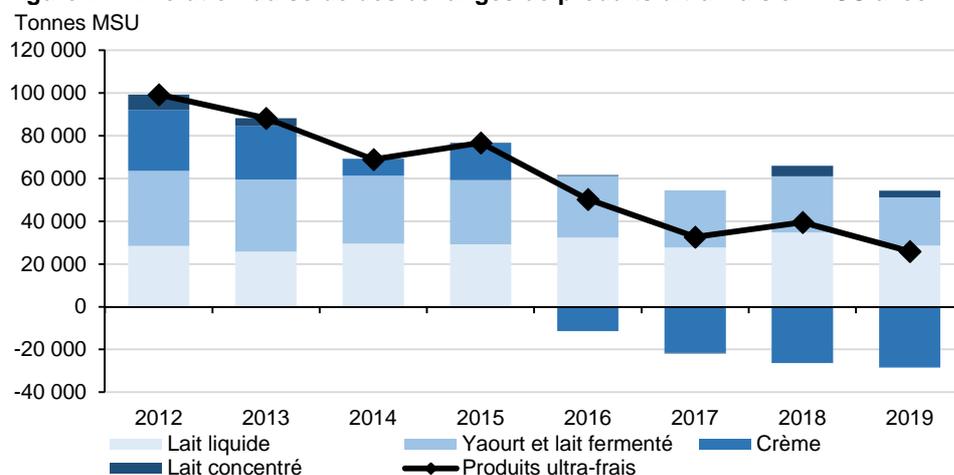
La France affiche un solde tout juste positif sur le lait concentré en volume, mais en valeur, le déficit apparaît plus structurel, même si la tendance s'est temporairement inversée à la fin des années 2000 – début des années 2010. Le lait concentré importé serait de fait plus cher que celui exporté par la France. Le lait liquide d'une part, les yaourts et laits fermentés d'autre part, soutiennent le commerce de produits ultra-frais de la France avec l'Union européenne, avec néanmoins un recul du solde du commerce de yaourts et laits fermentés en volume depuis 2012. En valeur, en raison de leur plus forte valeur ajoutée, les yaourts et laits fermentés ont plus de poids et compensent le déficit lié à la crème. Néanmoins, après avoir atteint + 499 millions d'euros en 2012, le solde des yaourts et laits fermentés a enregistré sept années consécutives de repli en raison de moindres exportations, pour tomber à + 305 millions d'euros en 2019.

Figure 23 : Évolution du solde des échanges de produits ultra-frais en valeur avec l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 24 : Évolution du solde des échanges de produits ultra-frais en MSU avec l'Union européenne



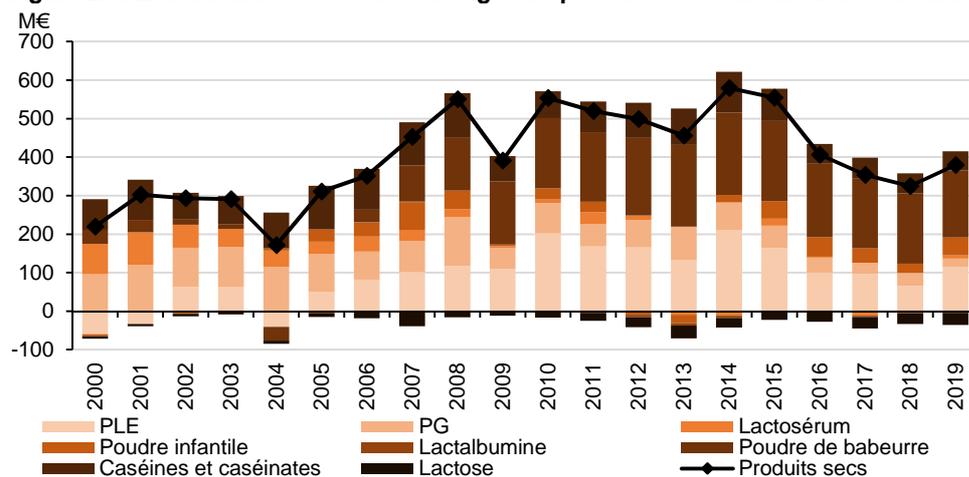
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Le solde global des échanges de **produits secs** de la France avec l'Union européenne est excédentaire ; il a eu tendance à se contracter en volume, passant de + 65,0 kt MSU en 2012 à + 57,0 kt MSU en 2019, et en valeur, perdant 120 M€ sur la même période pour tomber à + 379 M€ en 2019.

En volume, le solde des échanges de lactosérum était négatif jusqu'en 2018, mais compensé par un solde largement positif sur la poudre de lait écrémé (+ 21,8 kt MSU en 2019) et la poudre de babeurre (+ 16,4 kt MSU).

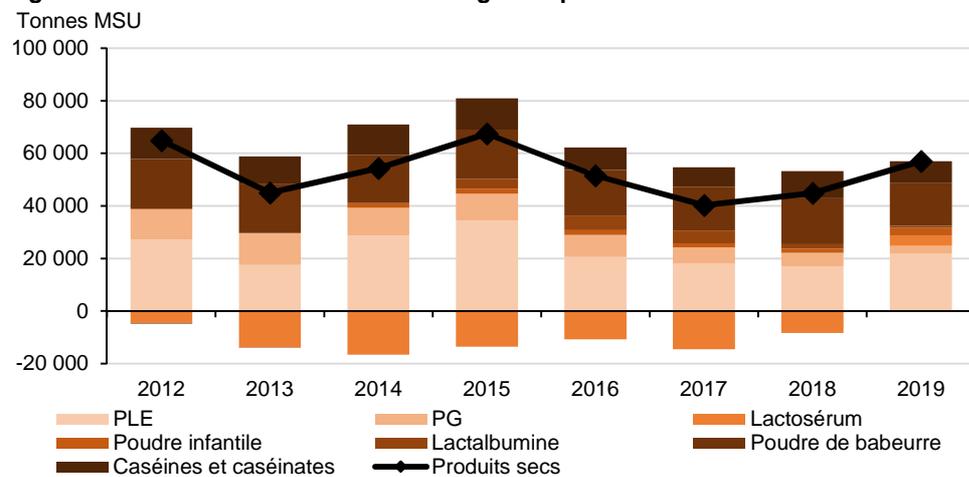
En valeur, le solde s'est avéré négatif pour le lactose sur les vingt années étudiées, mais également, plus ponctuellement, pour les lactalbumines, pour la poudre infantile ou encore pour la poudre de lait écrémé au début des années 2000. Mais depuis plusieurs années maintenant, la poudre de lait écrémé est le second poste de revenu du commerce de produits secs de la France en valeur avec l'Union européenne, derrière la poudre de babeurre. Les caséines et caséinates tout comme la poudre infantile participent aussi au solde positif des échanges de produits secs.

Figure 25 : Évolution du solde des échanges de produits secs en valeur avec l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 26 : Évolution du solde des échanges de produits secs en MSU avec l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

ENCADRÉ 1 :

Le développement des implantations des industries laitières françaises dans l'Union européenne

Le développement des entreprises laitières françaises ne s'est pas fait uniquement en France, mais également progressivement à l'étranger, *via* des fusions, des acquisitions ou des constructions d'usines, aussi bien dans des pays tiers que dans l'Union européenne. Ces implantations dans toutes les régions stratégiquement importantes sont une force de la filière laitière française, puisqu'elles lui permettent de s'intégrer et de se développer au sein des marchés étrangers.

Les plus grands groupes français ont un pied dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne. À titre d'exemples, pour les principaux groupes :



Lactalis a racheté en 2006 Galbani, le numéro 1 du fromage en Italie. Puis à partir de 2011, le groupe a repris progressivement le capital de Parmalat (pour atteindre 96 % fin 2018). En juin 2019, Lactalis acquiert, toujours en Italie, Nuova Castelli, l'un des principaux producteurs de produits laitiers italiens et le plus gros exportateur de Parmigiano Reggiano. En 2010, le groupe s'implante en Espagne grâce au rachat de Forlasa, Puleva (leader du secteur laitier espagnol) et Sanutri. En 2012, c'est en Suède que le groupe s'installe, *via* la coopérative laitière Skånemejerier. Lactalis est implanté dans la quasi-totalité des pays de l'Union européenne (hors Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas et Slovaquie).



Danone inaugure en avril 2019 une nouvelle usine Nutricia de lait infantile à Cuijk, aux Pays-Bas, pour répondre à la demande mondiale croissante de produits de nutrition infantile. Sous son propre groupe ou à travers ses filiales, notamment Milupa (aliments pour nourrissons) et Nutricia, Danone est présent dans de nombreux pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède.



Le groupe **Savencia Fromage & Dairy** est présent en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Grande-Bretagne, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, en République tchèque. Grâce à ses filiales, il est également implanté en Espagne (filiale Arias, fabriquant des fromages frais), en Belgique (Fromunion et Corman S.A.), en Allemagne (Edelweiss depuis 2003 et Söbbeke depuis 2013, spécialiste allemand des produits biologiques), en Irlande (Corman Miloko Ireland), en Pologne (Mleczarnia Turek, qui produit notamment fromages et laits liquides, et Paslek, spécialisé dans la poudre de lait et les aliments infantiles), en Roumanie (Delaco, distributeur de produits laitiers).



Bel possède des implantations dans plusieurs États européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède. Elle dispose également de filiales dans certains pays : les Fromageries Brasserie de Maredsous en Belgique et depuis 2002, Leerdammer aux Pays-Bas.



Laïta s'est implanté en Europe en créant des filiales : deux filiales en partenariat avec Eurial pour la fabrication de fromages, Eurilait en Grande-Bretagne, créé en 1998, et Fromka en Allemagne, créé en 2002 ; une filiale en Belgique, ECI (European Colostrum Industry), créée en 2011 en partenariat avec CER groupe, pour la valorisation du colostrum. Le groupe est aussi présent en Italie (Laïta Italia) et en Espagne (Iber Conseil).



Eurial, outre les deux partenariats mentionnés précédemment avec Laïta, possède des sites de production en Italie, en Espagne et en Allemagne, ainsi que des filiales en Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni et Suède.

Si elles font partie des stratégies de développement des entreprises, ces implantations à l'étranger peuvent potentiellement faire concurrence à la production française et aux exportations : les produits laitiers sont fabriqués à partir de lait collecté dans les élevages locaux et permettent de fournir le marché intérieur, et les sites de production sont des bases pour exporter vers les pays voisins, comme par exemple les pays Baltes, à partir de la Roumanie ou de la République tchèque, pays dans lesquels les groupes français sont implantés.

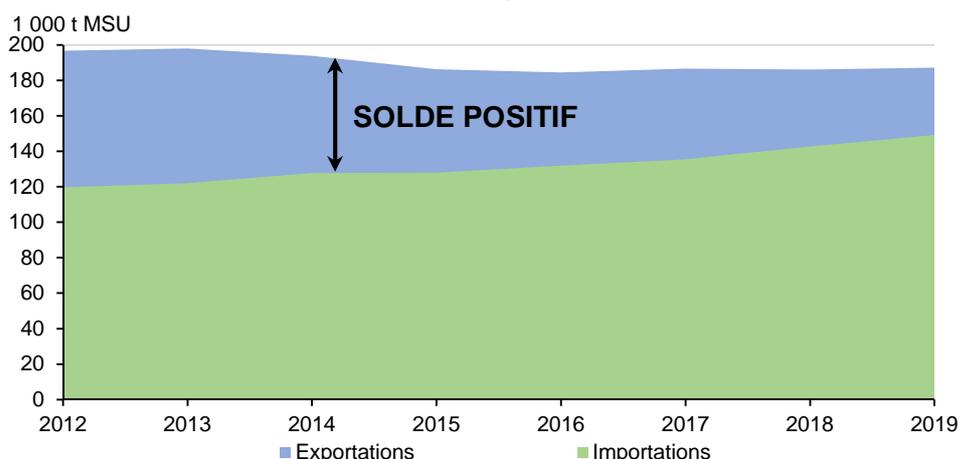
2^e partie. Les partenaires européens privilégiés de la France dans le commerce de produits laitiers

Cette seconde partie de l'étude a pour objectif d'identifier les principaux partenaires européens de la France, exportateurs et importateurs, dans son commerce de produits laitiers, par famille de produits. Cette analyse est menée en volume (MSU), sur la période 2012-2019.

1. Fromages : les six mêmes partenaires privilégiés pour les exportations et les importations

Depuis 2012, le commerce français de fromages avec l'Union européenne a été marqué par un léger repli des exportations (- 4,9 %) et une croissance des importations (+ 24,6 %), ce qui s'est donc traduit par une dégradation du solde des échanges, passé de + 7,7 à + 3,8 milliers de tonnes de MSU.

Figure 27 : Exportations et importations françaises de fromages avec l'Union européenne

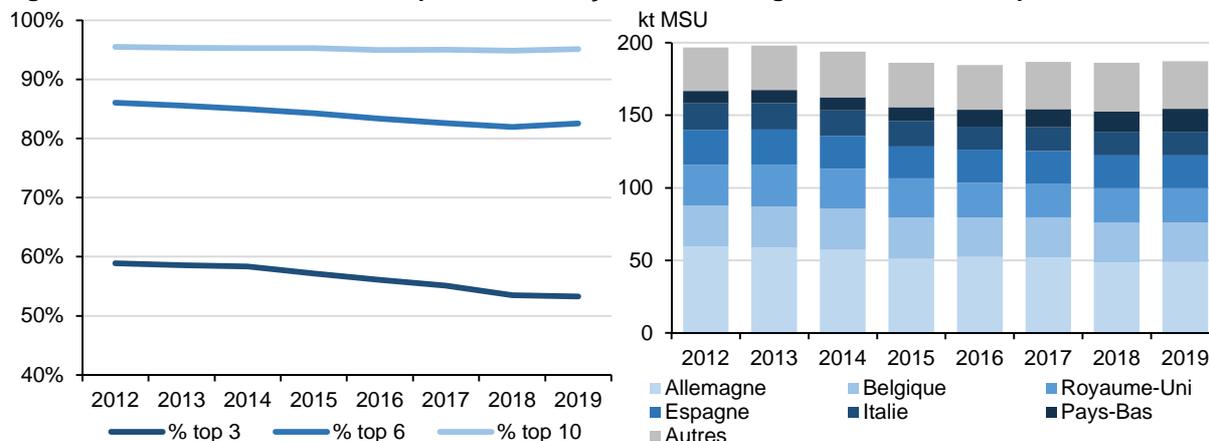


Source : FranceAgriMer d'après douane française

En 2019, la France exporte 53,3 % de ses fromages (en MSU) vers trois destinations européennes : l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni. Ce top 3, qui n'a pas changé au cours des huit dernières années, pesait toutefois pour 58,9 % des volumes en 2012. La perte de parts de marché a concerné plus précisément l'Allemagne (- 4,2 points) et dans une moindre mesure le Royaume-Uni (- 1,6 point). Les exportations de fromages ont été soutenues par les ventes vers les Pays-Bas, 6^e destination depuis 2016 : elles ont doublé en huit ans pour atteindre 8,5 % en 2019. Ainsi, le top 6, complété par l'Espagne et l'Italie, a moins décroché (- 3,5 points) que le top 3.

La part du top 10 est en revanche restée stable, autour de 95 %, mais sa composition a évolué : Luxembourg, Danemark, Suède et Portugal en faisaient partie en 2012, mais entre 2013 et 2015 le Portugal a été temporairement remplacé par l'Irlande.

Figure 28 : Structure en MSU des exportations françaises de fromages vers l'Union européenne

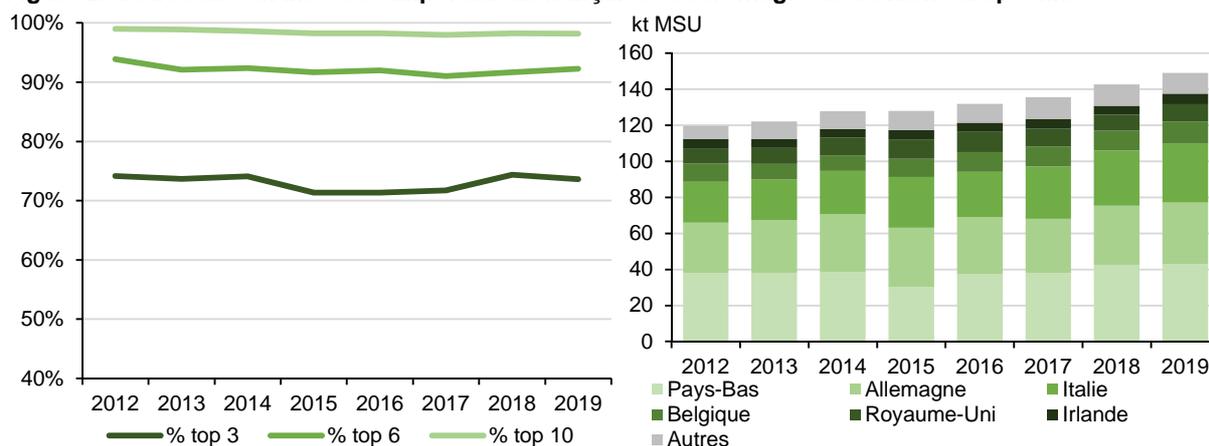


Source : FranceAgriMer d'après douane française

Les trois principaux partenaires impliqués dans les importations françaises de fromages sont les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie, les trois principaux fabricants de fromages de l'Union européenne (hors France), et leur part en MSU dépasse 70 %.

Le top 6, qui comprend en plus la Belgique, le Royaume-Uni et l'Irlande, oscille quant à lui entre 91,0 et 93,9 % des volumes au cours des huit années étudiées. Il est identique à celui constaté pour les exportations : les échanges de la France en fromages sont donc concentrés sur un faible nombre de pays, ce qui peut potentiellement accroître sa sensibilité aux éventuels aléas du marché et la fragiliser. En incluant les quatre fournisseurs suivants (Espagne, Danemark, Luxembourg, Pologne), les volumes importés par la France ont atteint en 2019 98,2 %. À noter que l'Autriche, qui faisait partie de ce top 10 de 2012 à 2016, en est sortie l'année où le Luxembourg y a fait son entrée.

Figure 29 : Structure en MSU des importations françaises de fromages de l'Union européenne

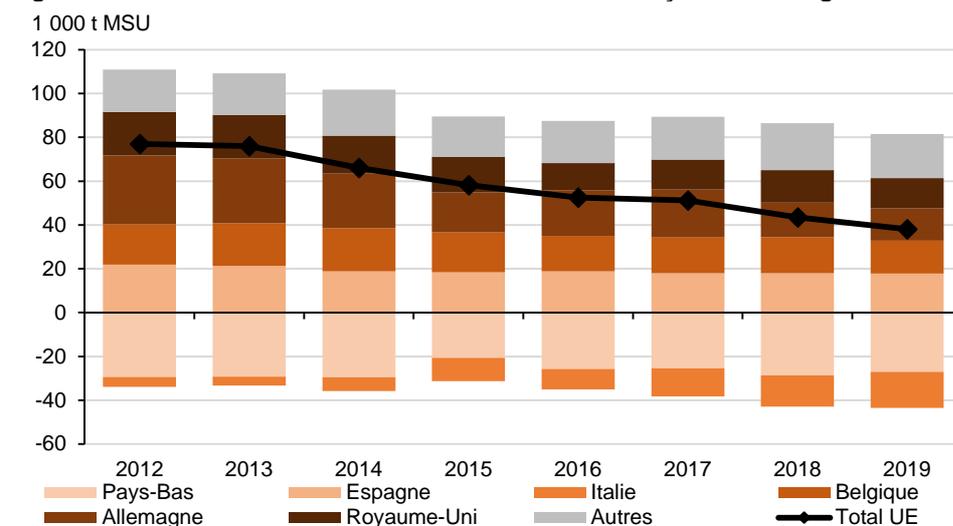


Source : FranceAgriMer d'après douane française

Si globalement le solde français des échanges de fromages avec l'Union européenne est positif, la France est structurellement déficitaire vis-à-vis de trois pays : les Pays-Bas (- 27,0 kt MSU en 2019), l'Italie (- 16,5 kt MSU) et l'Irlande (- 4,5 kt MSU). Elle est également déficitaire avec la Lettonie depuis 2018 (- 102 t MSU) et avec la Hongrie en 2019 (- 18 t MSU). Au contraire, le solde négatif jusqu'en 2017 avec la Slovaquie est passé au-dessus de zéro en 2018 (+ 75 t MSU en 2019).

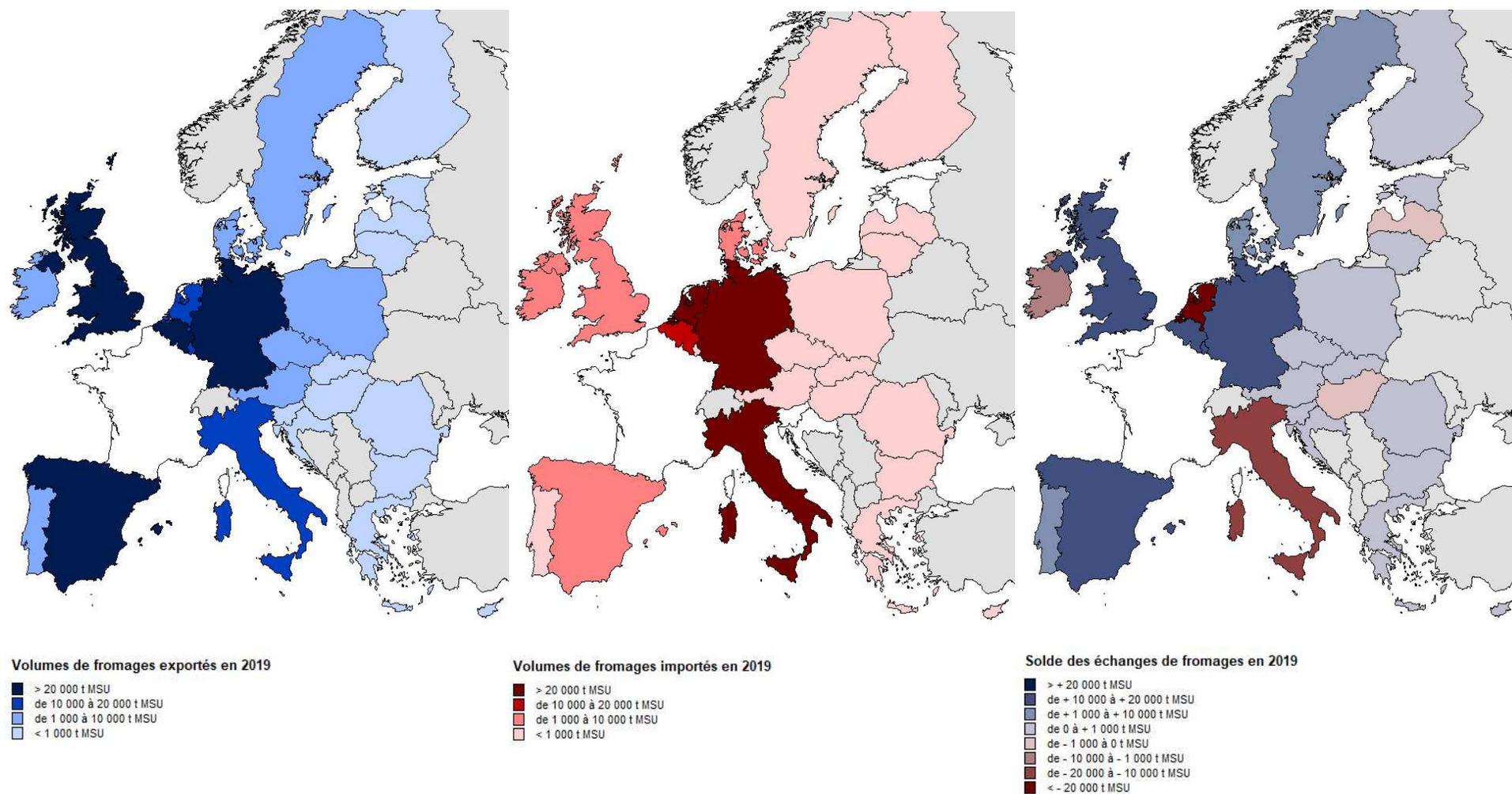
Les meilleures performances françaises sont à chercher du côté de l'Espagne (+ 17,8 kt MSU), la Belgique (+ 15,0 kt MSU) et l'Allemagne (+ 14,7 kt MSU).

Figure 30 : Structure en MSU du solde du commerce français de fromages de l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 31 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de fromages (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019

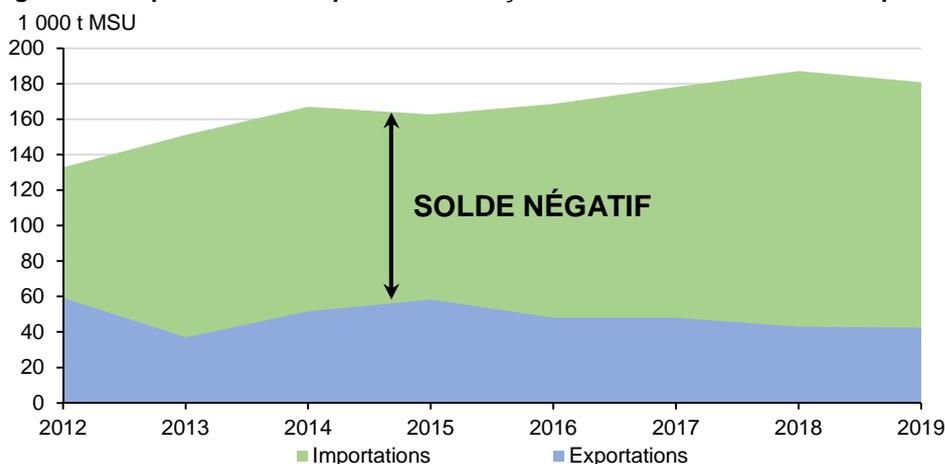


Source : FranceAgriMer d'après douane française

2. Matières grasses solides : un solde déficitaire avec la plupart des pays européens

Depuis 2012, les importations françaises de matières grasses solides en provenance de l'Union européenne sont orientées à la hausse (+ 36,1 % en MSU) alors que les exportations ne cessent de s'effriter (- 28,3 %). La conséquence est une réduction du solde structurellement déficitaire, de - 73,7 à - 138,4 milliers de tonnes de MSU.

Figure 32 : Exportations et importations françaises de MGS avec l'Union européenne

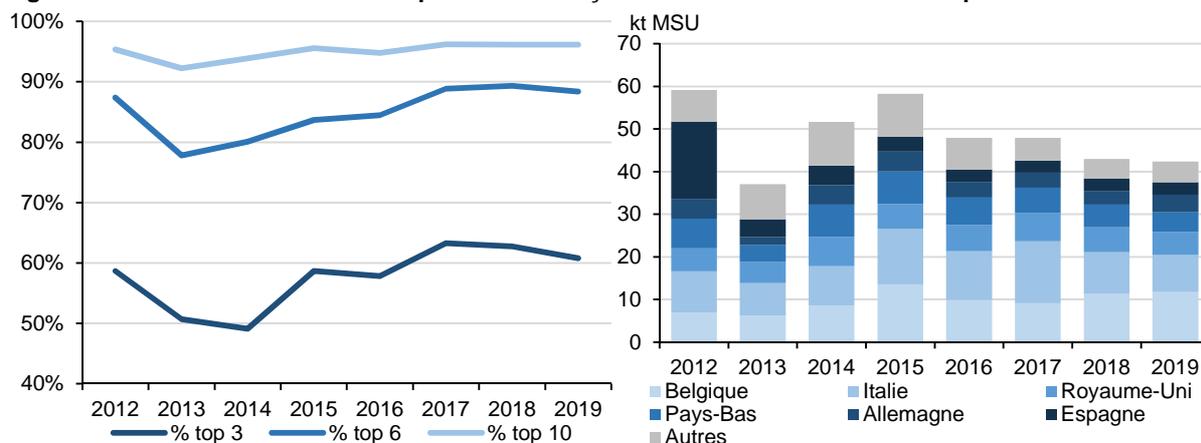


Source : FranceAgriMer d'après douane française

Bien que faisant partie des trois principaux clients européens de la France en 2012, l'Espagne et les Pays-Bas se sont rapidement fait devancer par la Belgique et le Royaume-Uni qui, accompagnés de l'Italie, forment le top 3 depuis 2013. En 2019, 60,8 % des exportations de MGS étaient destinées à ces trois pays, une proportion qui a progressé par rapport à 2013 (elle était alors de 50,7 %) mais a diminué de 2,4 points par rapport au pic atteint en 2017.

L'Espagne, qui était la 1^{ère} destination de la MGS française en 2012 en absorbant 30 % des volumes, a divisé par quatre ses achats en 2013, puis les a à nouveau réduits de 30 % jusqu'en 2019 pour n'être plus que le 6^e client, derrière les Pays-Bas et l'Allemagne. Malgré cela, la part du top 6 s'est renforcée pour atteindre 89,4 % en 2019 (+ 2 points par rapport à 2012) : les volumes de ces six premiers clients ont diminué dans de moindres proportions que le volume total des exportations françaises vers l'Union européenne. Les ventes se sont donc concentrées sur un petit nombre de pays, alors que la part du top 10 n'a gagné que 0,8 point entre 2012 et 2019. Grèce, Roumanie, Portugal et Luxembourg complètent le classement des dix principaux clients de la France en 2019.

Figure 33 : Structure en MSU des exportations françaises de MGS vers l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

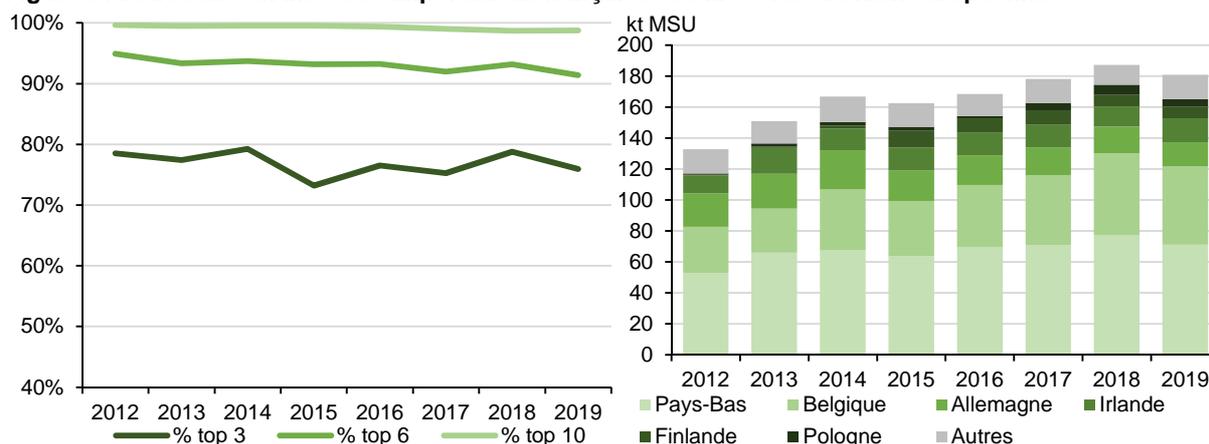
En ce qui concerne les importations françaises, la part du top 3 a oscillé sur la période considérée entre 79,3 % (maximum atteint en 2014) et 73,2 % (minimum atteint en 2015). Les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne composent ce trio de tête depuis 2012 ; leur part en volume dans les importations françaises a toutefois perdu 2,5 points entre 2012 et 2019, pour s'établir finalement à 76,0 %. Environ 40 % des

volumes proviennent des Pays-Bas. La Belgique, 2^e fournisseur, a accru ses exportations vers la France au fil des années, tout comme sa part de marché (28,3 % en 2019), alors que l'Allemagne a réduit ses ventes et de fait sa part de marché, qui est passée de 16,3 % à 8,7 % en huit ans.

En 2019, le top 6 est complété par l'Irlande, la Finlande (11^e en 2012) et la Pologne (10^e en 2012). Ces deux derniers pays, grâce à un accroissement de leurs volumes, ont devancé l'Espagne et le Portugal. Les six premiers pays fournissent ainsi en 2019 91,4 % des volumes de MGS, soit 3,5 points de moins qu'en 2012.

Le top 10, complété par Chypre, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal en 2019, couvre quasiment toutes les importations françaises : 98,7 % en 2019, en léger repli toutefois par rapport à 2012 (- 0,9 point), suite à une tendance baissière continue sur l'ensemble de la période.

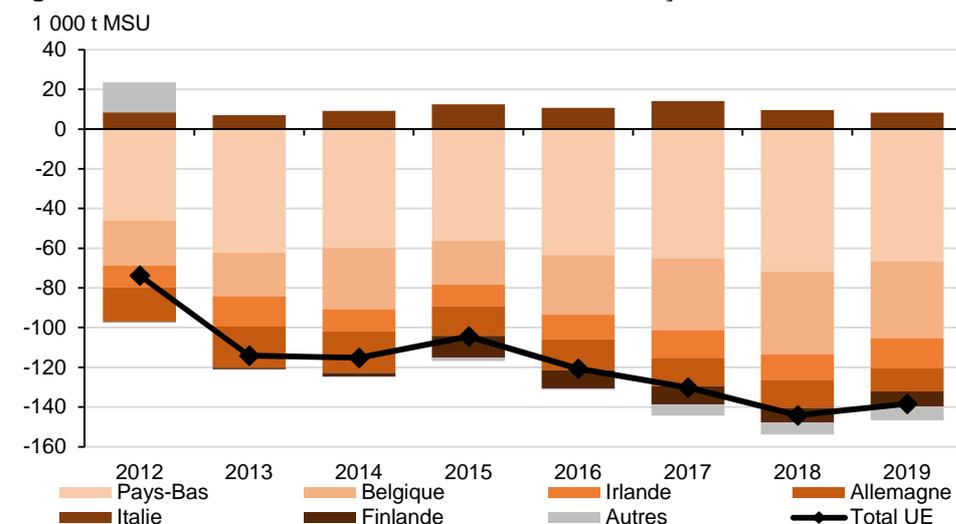
Figure 34 : Structure en MSU des importations françaises de MGS vers l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

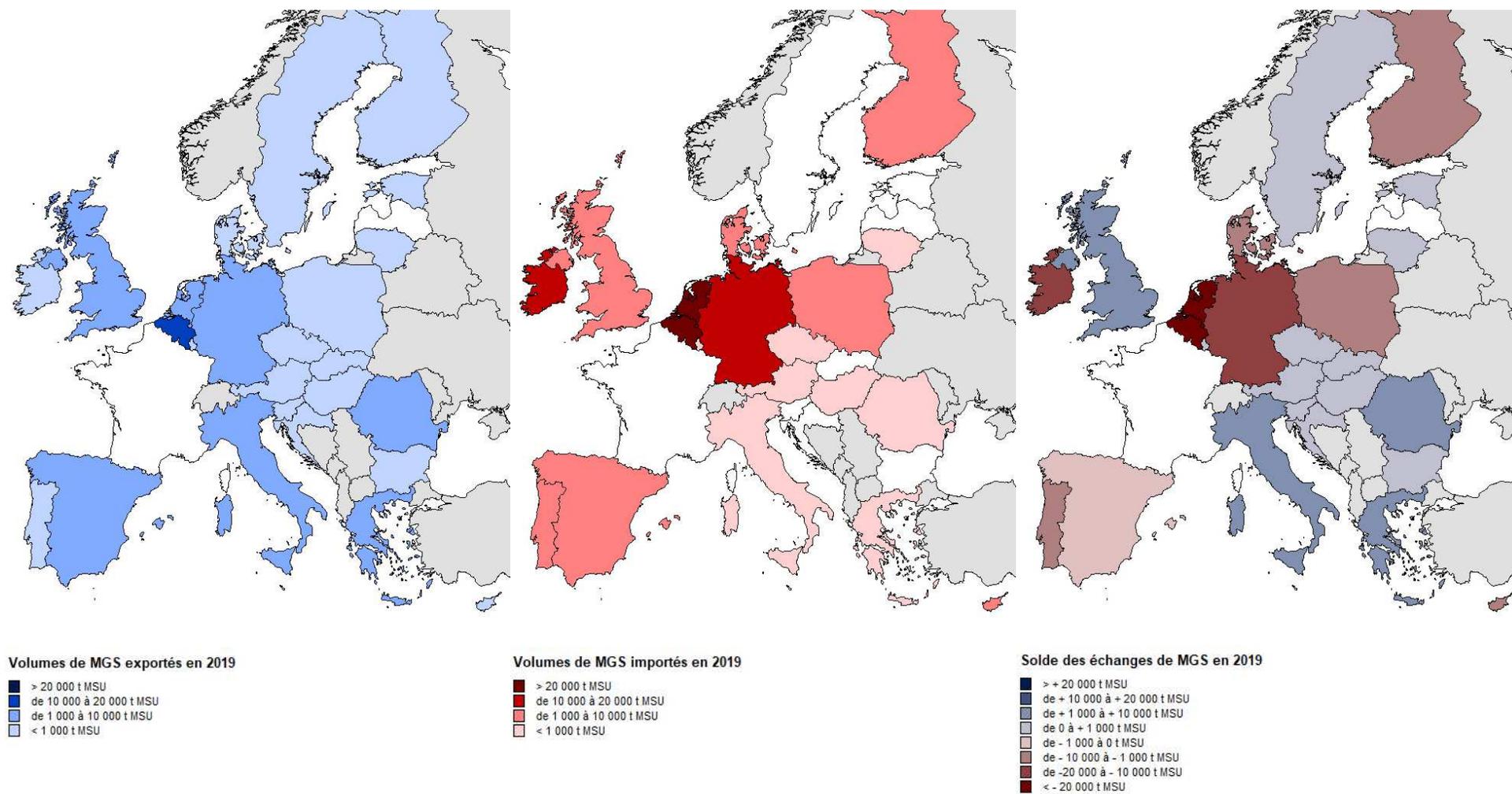
Le solde français des échanges de MGS est déficitaire avec la plupart des États membres. Les plus forts déficits concernent le commerce avec les Pays-Bas (- 66,4 kt MSU en 2019), la Belgique (- 38,8 kt MSU), l'Irlande (- 15,3 kt MSU) et l'Allemagne (- 11,6 kt MSU). Pour la plupart, sauf avec l'Allemagne, ces déficits se sont amplifiés par rapport à 2012. Quelques exceptions peuvent toutefois être notées, puisque la France affiche un solde excédentaire avec notamment l'Italie (+ 8,3 kt MSU en 2019), le Royaume-Uni (+ 1,7 kt MSU), la Grèce (+ 1,2 kt MSU) et la Roumanie (+ 1,1 kt MSU), pour les volumes les plus significatifs.

Figure 35 : Structure en MSU du solde du commerce français de MGS de l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 36 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de matières grasses solides (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019

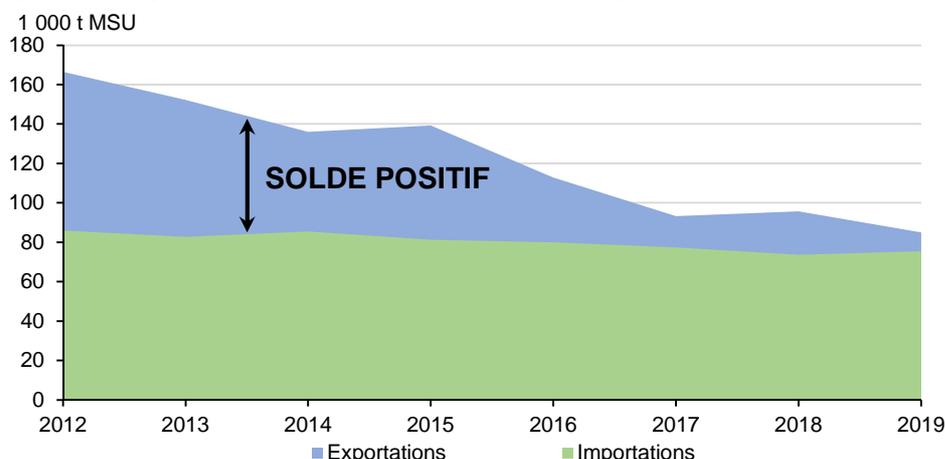


Source : FranceAgriMer d'après douane française

3. Produits ultra-frais : la Belgique, principale partenaire de ces échanges

Depuis 2012, les exportations de produits ultra-frais, et plus spécifiquement de la crème, se sont effondrées, perdant 49 % de leurs volumes en MSU par rapport à 2012, alors que les importations ont décliné moins rapidement (- 12,3 % sur la même période). Par conséquent, le solde, largement excédentaire en 2012 (+ 80,4 kt MSU), s'est dégradé et ne dépasse plus + 10 kt MSU en 2019.

Figure 37 : Exportations et importations françaises de produits ultra-frais avec l'Union européenne



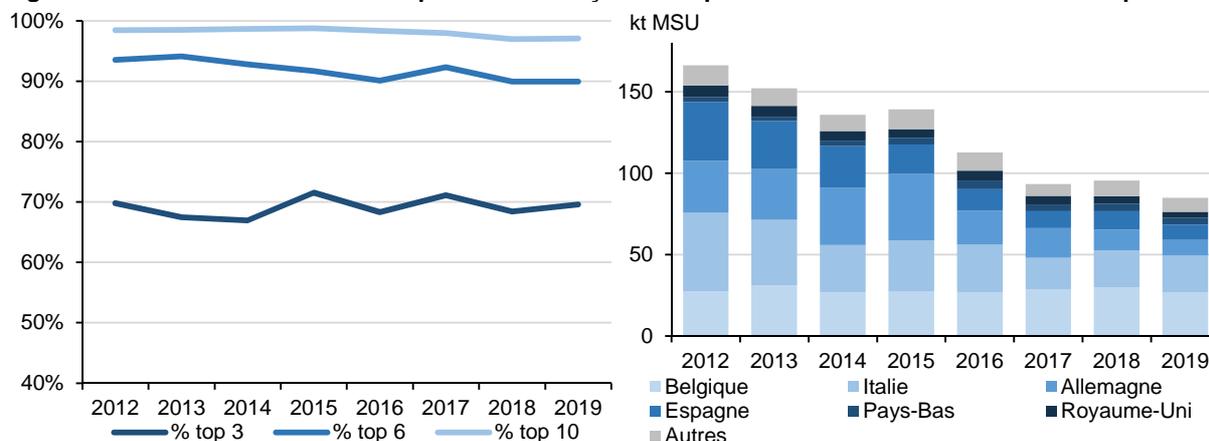
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Entre 2012 et 2019, le top 3 des clients européens de la France pour les produits ultra-frais a évolué, que ce soit sur les pays ou sur leur positionnement relatif. En 2012, il était composé de l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Le développement des ventes vers la Belgique et de la part de ce pays dans les exportations françaises vers l'Union européenne, qui a atteint 31,4 % en 2019, explique sa 1^{ère} place depuis 2017. La Belgique devance ainsi l'Italie, avec 26,9 % des volumes en 2019, et l'Allemagne, 3^e mais loin derrière avec une part de 11,3 %. Les volumes de produits ultra-frais exportés vers le top 3 ont varié dans les mêmes proportions que les exportations totales vers l'Union européenne (- 49,1 % entre 2012 et 2019) ; la part du top 3, malgré l'évolution de sa composition, a donc peu varié sur la période considérée, tournant autour de 70 % (avec un pic en 2015 à 71,5 % et un creux en 2014 à 66,9 %).

Le top 6 est complété par l'Espagne, qui talonne l'Allemagne en 2019 avec une part de 11,2 %, mais qui a diminué de plus de 10 points depuis 2012, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les six premiers clients achètent près de 90 % des volumes en MSU, une proportion qui a toutefois perdu 3,6 points par rapport à 2012.

La tendance est similaire avec le top 10 : un recul de 1,4 point de la proportion des volumes qui y sont exportés, pour s'établir à 97,0 % en 2019. Le Luxembourg, la Grèce, la Roumanie et le Portugal complètent ce groupe des dix principales destinations des produits ultra-frais français.

Figure 38 : Structure en MSU des exportations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne

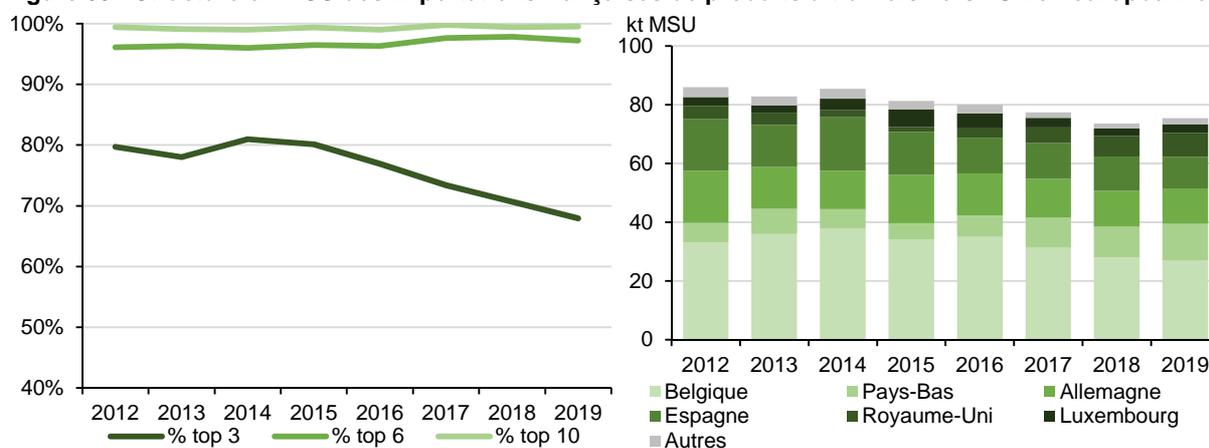


Source : FranceAgriMer d'après douane française

Dans le détail, tous les produits ultra-frais ne sont pas destinés aux mêmes pays : le lait liquide est exporté principalement vers l'Italie, la Belgique et l'Allemagne, la crème vers la Belgique, l'Italie et l'Espagne, les yaourts et laits fermentés vers le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie.

Depuis 2012, la Belgique est le premier fournisseur européen de la France en produits ultra-frais, avec 35,9 % des volumes en 2019, une part néanmoins en repli de 7,8 points depuis 2016. Les volumes importés d'Allemagne, 3^e fournisseur, se sont également contractés, de 4,7 points par rapport à 2015. Ces évolutions expliquent la chute de 12 points de la part du top 3 entre 2015 et 2019, pour tomber à 68,0 %. Les approvisionnements en provenance des Pays-Bas ont pratiquement doublé en huit ans ; le pays a ainsi fait son entrée dans le top 3 en 2019, à la 2^e place directement, supplantant l'Espagne. Les volumes perdus par le top 3 ont été compensés par les trois fournisseurs suivants, qui sont l'Espagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg en 2019. Le Royaume-Uni notamment a accru ses ventes de produits ultra-frais vers la France et sa part dans les volumes importés a doublé entre 2012 et 2019, avec un développement concentré surtout sur la période 2016-2019, pour atteindre 10,7 % en 2019. Plus encore que pour les autres familles de produits, la concentration des fournisseurs de la France en produits ultra-frais est élevée, supérieure à 97 % des volumes au cours des dernières années. L'écart est donc peu important avec le top 10 (99,5 % des volumes en 2019), dont font partie la Pologne, l'Italie, la Grèce et la Suède.

Figure 39 : Structure en MSU des importations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Plus spécifiquement pour le lait liquide, la France s'approvisionne auprès de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne ; pour la crème, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Espagne ; enfin pour les yaourts et laits fermentés, ses trois premiers fournisseurs sont l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne.

En 2019, la France est toujours excédentaire en produits ultra-frais bien que cet excédent ne cesse de s'éroder. Il a notamment fortement diminué avec l'Espagne : de + 18,3 kt MSU en 2012, le solde est devenu déficitaire en 2017, un déficit qui s'est creusé pour s'établir à - 1,6 kt MSU en 2019. Le constat est similaire avec l'Allemagne : le solde était de + 14,4 kt MSU en 2012, mais pour la première fois négatif en 2019 (- 2,2 kt MSU). S'il est resté positif sur l'ensemble de la période, le solde des échanges avec l'Italie a diminué de plus de moitié entre 2012 et 2019, pour tomber à + 22,2 kt MSU. Le solde des échanges avec la Belgique, principal partenaire que ce soit pour les exportations ou les importations, s'est équilibré en 2019, alors qu'il était en défaveur de la France entre 2012 et 2017.

Figure 40 : Structure en MSU du solde du commerce français de produits ultra-frais de l'Union européenne

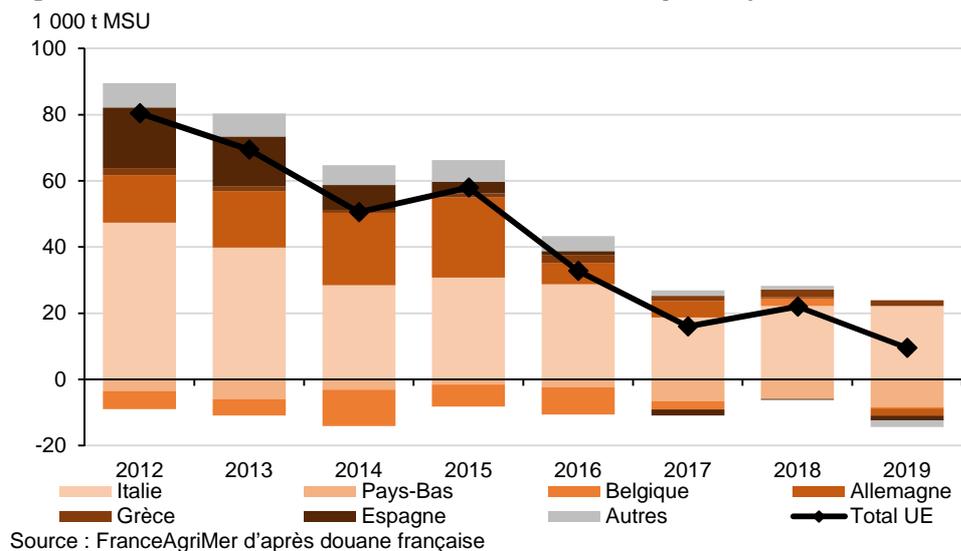
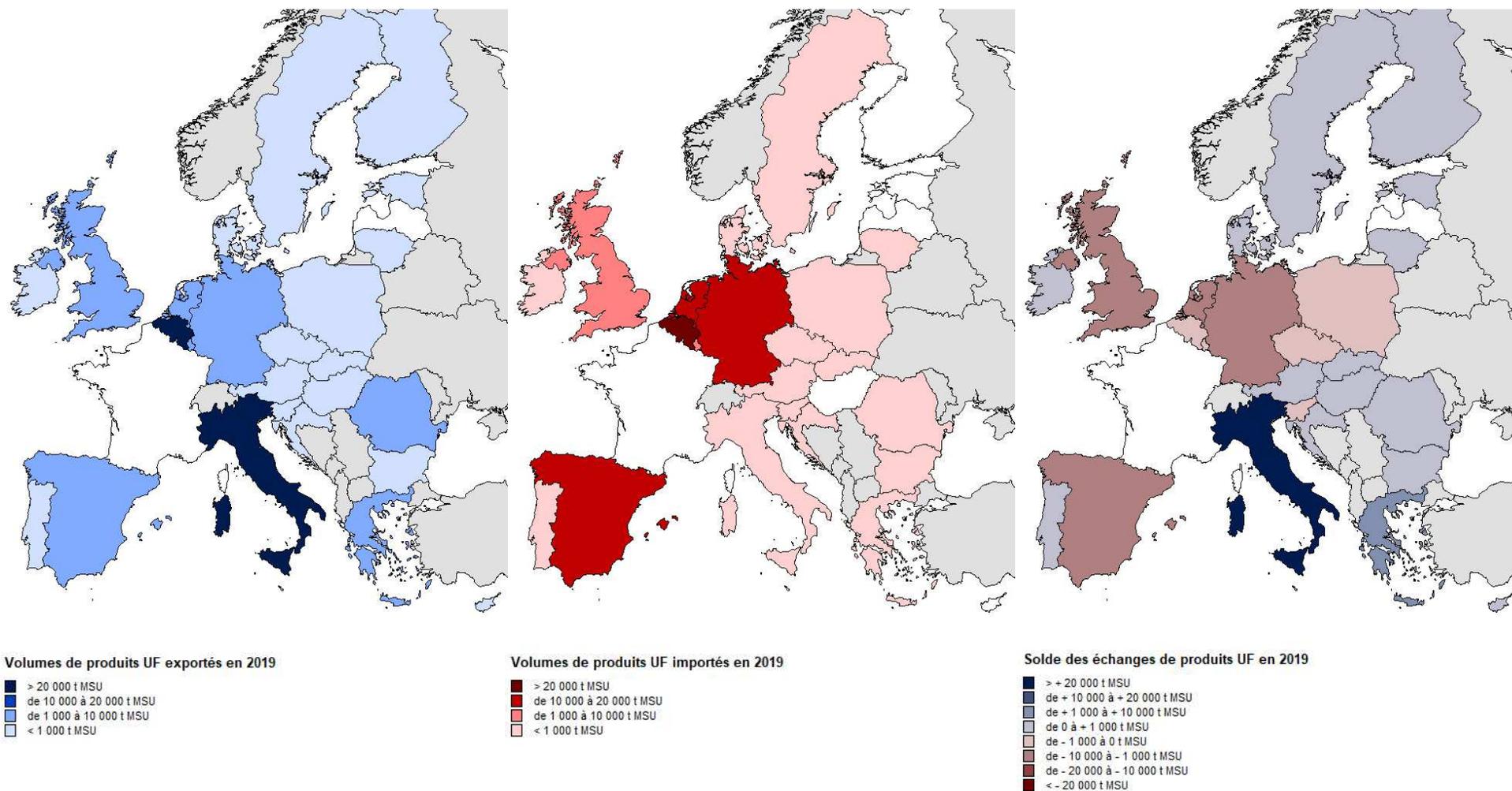


Figure 41 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de produits ultra-frais (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019

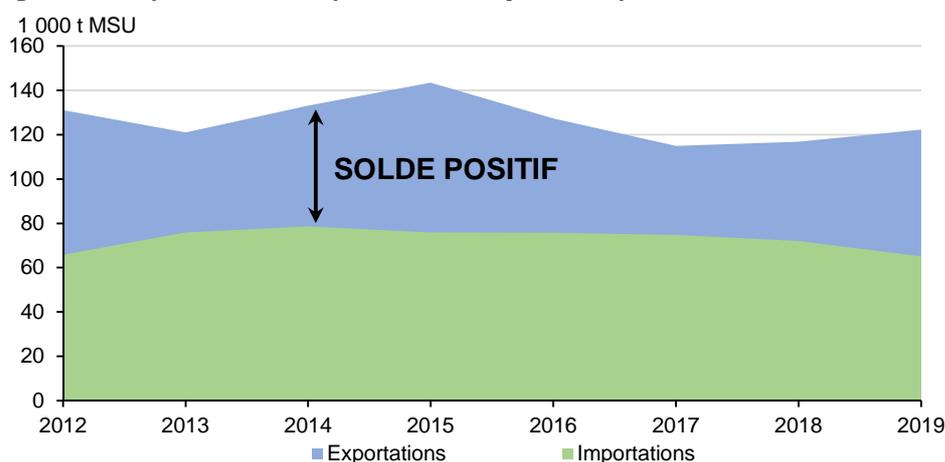


Source : FranceAgriMer d'après douane française

4. Produits secs : une forte dépendance vis-à-vis de quelques pays, pour les exportations comme pour les importations

Les importations de produits secs ont peu évolué sur la période considérée : une baisse de 1,1 % a pu être enregistrée entre 2012 et 2019, avec un maximum des volumes importés en 2014, suivi d'une décroissance au cours de cinq années suivantes. Les exportations ont connu de plus nettes fluctuations, avec notamment deux creux en 2013 et 2017, au cœur des crises dans la filière laitière. C'est donc l'évolution des exportations qui a conditionné celle du solde des échanges de produits secs, qui s'est établi à + 57,1 kt en 2019.

Figure 42 : Exportations et importations françaises de produits secs avec l'Union européenne



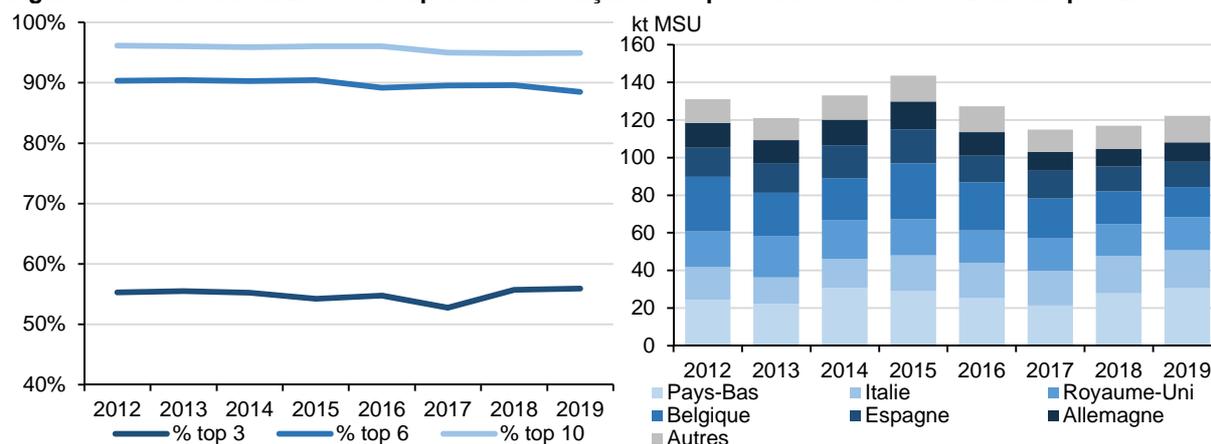
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Les produits secs affichent la plus faible concentration des volumes vendus au niveau du top 3 : 56,0 % en 2019, quasiment comme en 2012 (- 0,7 point). Le classement des trois premiers clients a toutefois évolué : il s'agissait de la Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni en 2012, mais des Pays-Bas, de l'Italie et du Royaume-Uni en 2019. Ces évolutions s'expliquent par une hausse de 17,1 % des volumes vendus vers l'Italie sur la période et une diminution des volumes de presque de moitié vers la Belgique.

En considérant le top 6, les exportations françaises de produits secs atteignent environ 90 % des volumes, avec toutefois un décrochage à 88,5 % en 2019. Cette année-là, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne complètent le top 6. La composition de ce top 6 est restée la même sur l'ensemble de la période (même si les positionnements ont changé) et sa demande a influencé le niveau des exportations françaises. En effet, la part des volumes envoyés vers les « autres » pays a peu varié, ce qui laisse à penser que des pertes de marché vers les six premiers clients ne parviennent pas à être compensées par des ventes vers les autres destinations européennes, soit peu demandeuses, soit sur lesquelles s'exerce une concurrence marquée avec d'autres exportateurs.

En 2019, le top 10, dont font partie la Pologne, la Grèce, la République tchèque et l'Irlande, a absorbé 94,9 % des volumes en MSU de produits secs, soit 1,2 point de moins qu'en 2012.

Figure 43 : Structure en MSU des exportations françaises de produits secs vers l'Union européenne



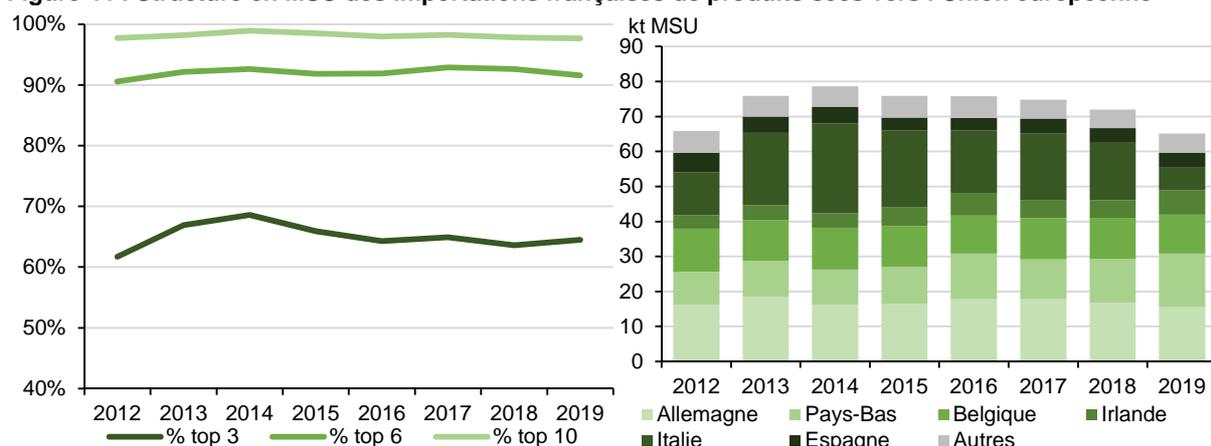
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Chaque type de produits secs s'exporte vers des destinations spécifiques. Par exemple, le lactosérum est destiné prioritairement aux Pays-Bas, à la Belgique et à l'Allemagne ; la poudre infantile est vendue d'abord au Royaume-Uni, en l'Italie et en l'Allemagne ; les caséines et caséinates sont destinées plutôt à l'Italie, à l'Espagne et aux Pays-Bas.

Longtemps 1^{er} fournisseur de la France en produits secs, l'Italie a perdu sa place de leader en 2018, sortant même du top 3 l'année suivante. Elle a notamment exporté 10 kt MSU de moins vers la France en 2019 par rapport à 2018, pour un volume de 6,5 kt MSU. Les Pays-Bas ont accru leurs exportations vers la France, pour atteindre en 2019 le même niveau que l'Allemagne, qui a elle suivi une tendance opposée donc baissière : ces deux pays ont ainsi exporté chacun environ 15,5 kt MSU vers la France. Avec la Belgique, ils forment le top 3 des fournisseurs de la France, et assurent 64,5 % des volumes en 2019, une proportion quasi stable sur les quatre dernières années.

La France se fournit pour plus de 90 % des volumes de produits secs européens (91,6 % en 2019) auprès de six pays : en dehors du top 3, environ 20 % proviennent de l'Irlande et de l'Italie (à parts égales), mais alors que la première a accru ses ventes au cours de la période étudiée, la seconde les a réduites. L'Espagne complète le top 6. Les volumes importés auprès des dix premiers fournisseurs, qui incluent la Pologne, le Royaume-Uni, le Danemark et la République tchèque, ont atteint 97,7 % en 2019, une part qui s'est récemment infléchie,

Figure 44 : Structure en MSU des importations françaises de produits secs vers l'Union européenne



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Plus précisément, la France se fournit en lactosérum auprès des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Espagne ; en poudre infantile auprès de l'Irlande, de l'Allemagne et de l'Espagne ; en caséines et caséinates auprès de l'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Irlande. Ses fournisseurs sont donc globalement les mêmes quels que soient les produits secs considérés.

Même si la France est globalement excédentaire dans le commerce de produits secs avec l'Union européenne, elle affiche un solde structurellement déficitaire avec certains États membres : l'Irlande (- 5,9 kt MSU en 2019), l'Allemagne (- 5,1 kt MSU), mais aussi le Danemark et le Luxembourg. Ses meilleures performances concernent les échanges avec le Royaume-Uni (bien qu'en repli depuis 2012 ; + 16,5 kt MSU en 2019), les Pays-Bas (+ 15,3 kt MSU), l'Espagne (+ 9,1 kt MSU) et l'Italie (depuis 2018 et particulièrement en 2019 : + 13,8 kt MSU).

Figure 45 : Structure en MSU du solde du commerce français de produits secs de l'Union européenne

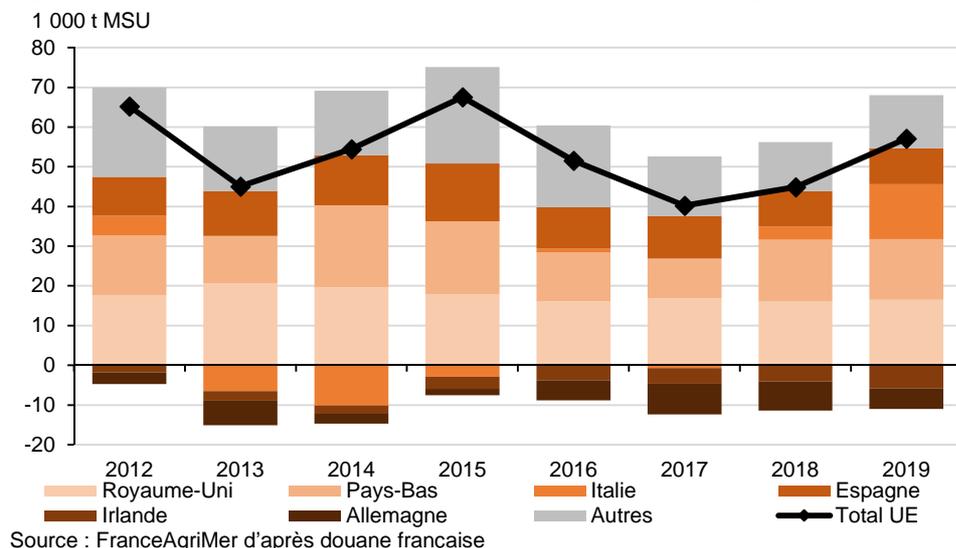
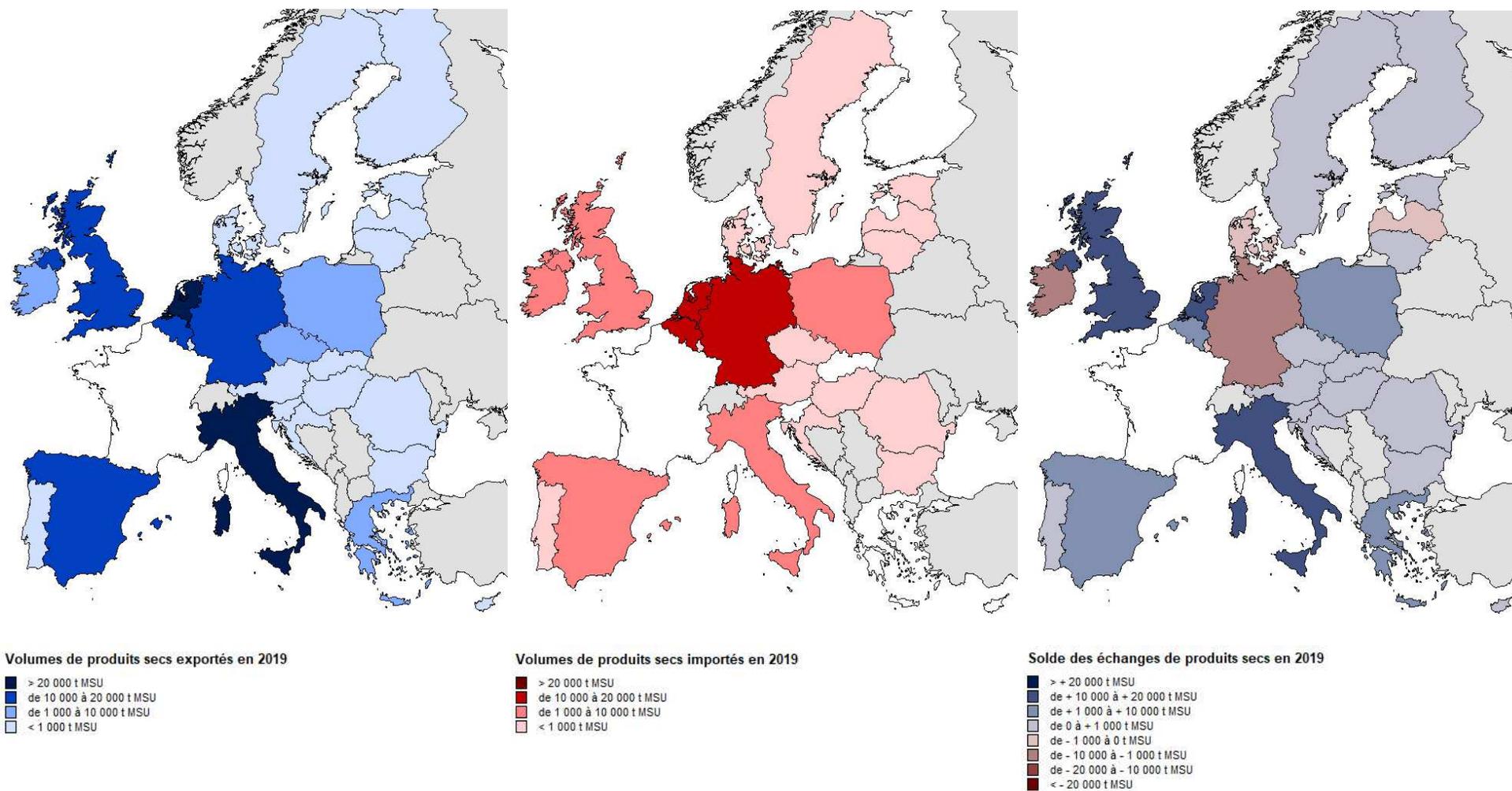


Figure 46 : Cartes des exportations, importations et soldes des échanges français de produit secs (en MSU) avec chaque État membre de l'Union européenne en 2019



Source : FranceAgriMer d'après douane française

ENCADRÉ 2 :**La place du Royaume-Uni dans le commerce français de produits laitiers avec l'Union européenne**

Avec un volume de 14,98 milliards de litres en 2019, le Royaume-Uni est le 3^e producteur de lait de l'Union européenne mais c'est aussi un pays déficitaire en produits laitiers (- 1,69 milliard d'euros). Il a importé en 2019 pour 3,81 milliards d'euros de produits laitiers, dont 50,5 % de fromages, 18,8 % de produits secs, 18,6 % de produits ultra-frais et 8,0 % de MGS.

De par son déficit en produits laitiers, le Royaume-Uni est un client important pour la France : 3^e pour les fromages, les matières grasses solides, les produits secs, 6^e pour les produits ultra-frais en 2019. Récemment, il semble néanmoins que la France ait perdu des parts de marché vers cette destination en raison d'une réduction de ses ventes (sauf sur les produits secs).

Le Royaume-Uni est également un fournisseur non négligeable pour la France, notamment sur les produits ultra-frais, dont il apporte plus de 10 % des volumes en MSU en 2019.

<i>Données 2019</i>	Part du volume de MSU / total UE	Position dans l'UE	% 2018/2019 des volumes en MSU
Exportations de la France vers le Royaume-Uni			
Fromages	12,6 %	3 ^e client	- 0,4 %
MGS	12,6 %	3 ^e client	- 8,8 %
Produits ultra-frais	4,4 %	6 ^e client	- 20,2 %
Produits secs	14,4 %	3 ^e client	+ 3,4 %
Importations de la France en provenance du Royaume-Uni			
Fromages	6,5 %	5 ^e fournisseur	+ 9,8 %
MGS	2,0 %	8 ^e fournisseur	+ 69,1 %
Produits ultra-frais	10,7 %	5 ^e fournisseur	+ 17,2 %
Produits secs	1,6 %	8 ^e fournisseur	+ 30,5 %

Source : FranceAgriMer d'après douane française

Bilan

Deuxième producteur de lait de vache de l'Union européenne derrière l'Allemagne, la France fait aussi partie des principaux fabricants de produits laitiers : 1^{er} pour la poudre de lait écrémé, 2^e pour la crème, le beurre, les yaourts et laits fermentés, les fromages, 3^e pour la poudre grasse, 4^e pour le lait liquide, le lait concentré... de larges disponibilités donc pour des exportations.

Mais, si ses exportations sont globalement orientées à la hausse, la France tend à perdre des parts sur le marché intra-UE, pour l'ensemble des produits laitiers, alors que dans le même temps les importations en provenance des États membres ne cessent de progresser. Le développement des importations a ainsi contribué à réduire le solde des échanges de produits laitiers avec l'Union européenne, déficitaire en MSU depuis 2017.

La veille de compétitivité de FranceAgriMer sur les produits laitiers montre que la France se place en bonne position comparativement à douze de ses principaux concurrents (européens et pays tiers) sur le marché mondial³. Cette étude met en avant la force de la France, qui réside d'abord dans son maillon aval : ses industries laitières bénéficient d'une R&D pointue, fabriquent une large gamme de produits laitiers, sont de dimension internationale, exportent vers de nombreux pays sur tous les continents et sont bien implantées à l'étranger. Mais il apparaît aussi que les investissements des industries laitières françaises se font aujourd'hui plus à l'étranger que sur le territoire national : s'ils assurent le rayonnement de la filière laitière française à l'international, ou peuvent faciliter l'accès à de nouveaux marchés, ils peuvent également faire concurrence aux produits laitiers français vers ces débouchés et être un frein à leurs exportations.

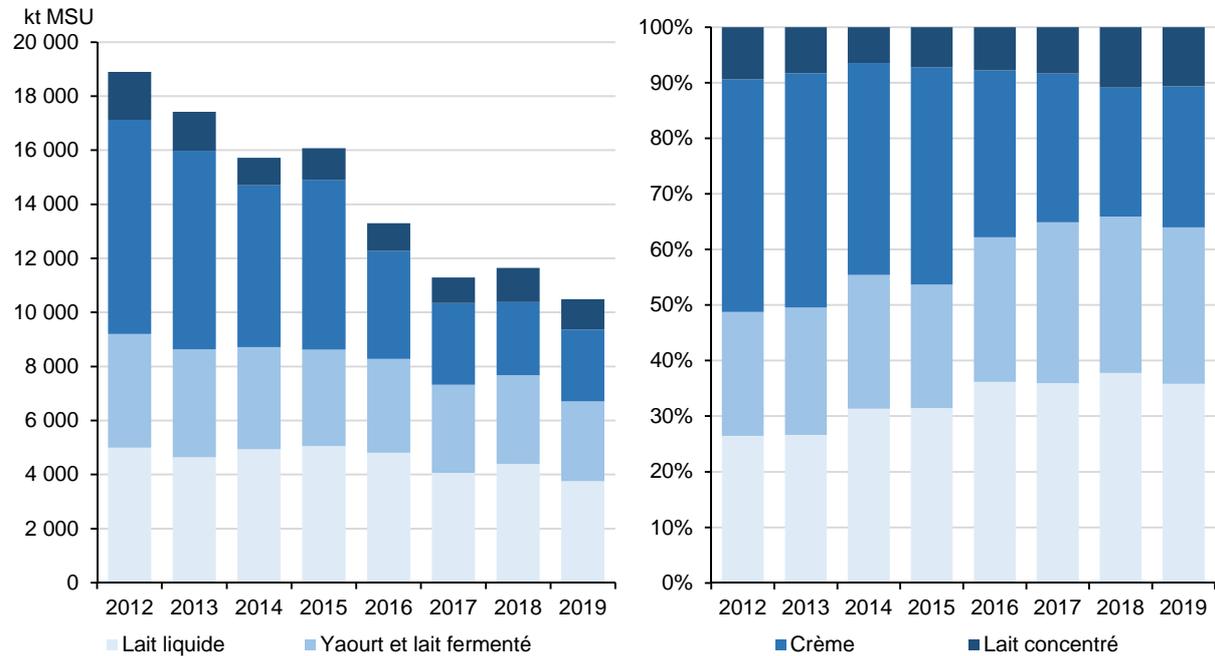
La France pêche en revanche sur d'autres facteurs de compétitivité, tels que l'évolution de la collecte (baissière) et de la consommation intérieure (atone), les coûts de production, y compris le coût du travail (plus élevés que chez certains de ses concurrents), le niveau de réglementation... autant d'éléments qui peuvent nuire au développement de la filière et expliquer les pertes de parts de marché face à des exportateurs concurrents, y compris sur le marché national.

Le commerce de produits laitiers de la France est soutenu par les échanges avec les pays tiers. Mais ceux-ci ne permettent pas de compenser la perte de parts de marché vers l'Union européenne ou la dégradation du solde avec cette zone. Sous condition d'une bonne compétitivité prix, l'enjeu de la France est donc de redonner une place aux produits français, à la fois sur son marché (pour limiter les importations) et sur les marchés européens.

³ Pour plus d'informations sur la veille de compétitivité lait de vache, consulter l'étude de FranceAgriMer publiée en décembre 2019, « Facteurs de compétitivité sur le marché mondial des produits laitiers au lait de vache ».

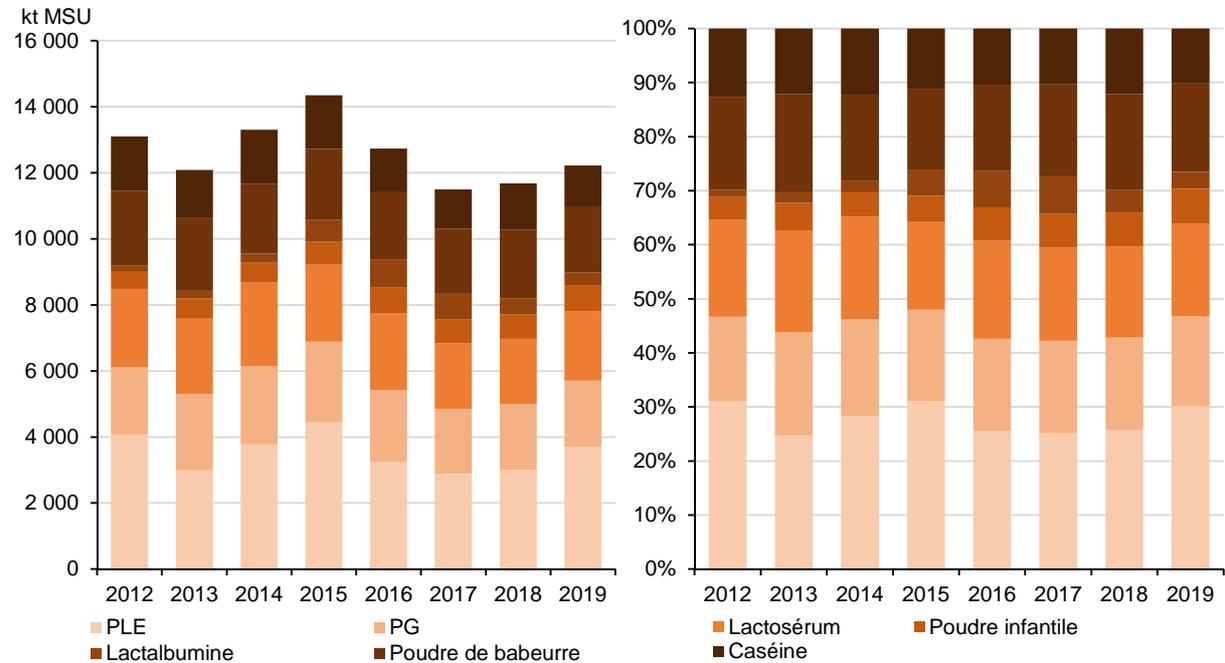
Annexes

Figure 47 : Évolution et structure des exportations françaises de produits ultra-frais vers l'Union européenne en MSU



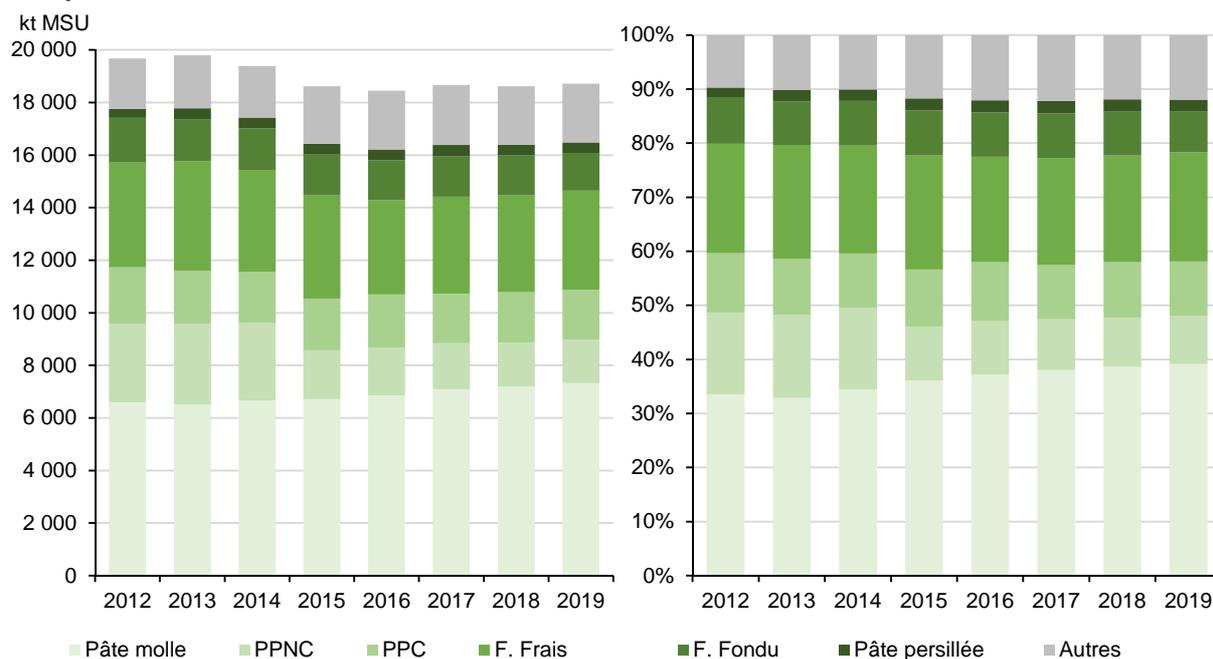
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 48 : Évolution et structure des exportations françaises de produits secs vers l'Union européenne en MSU



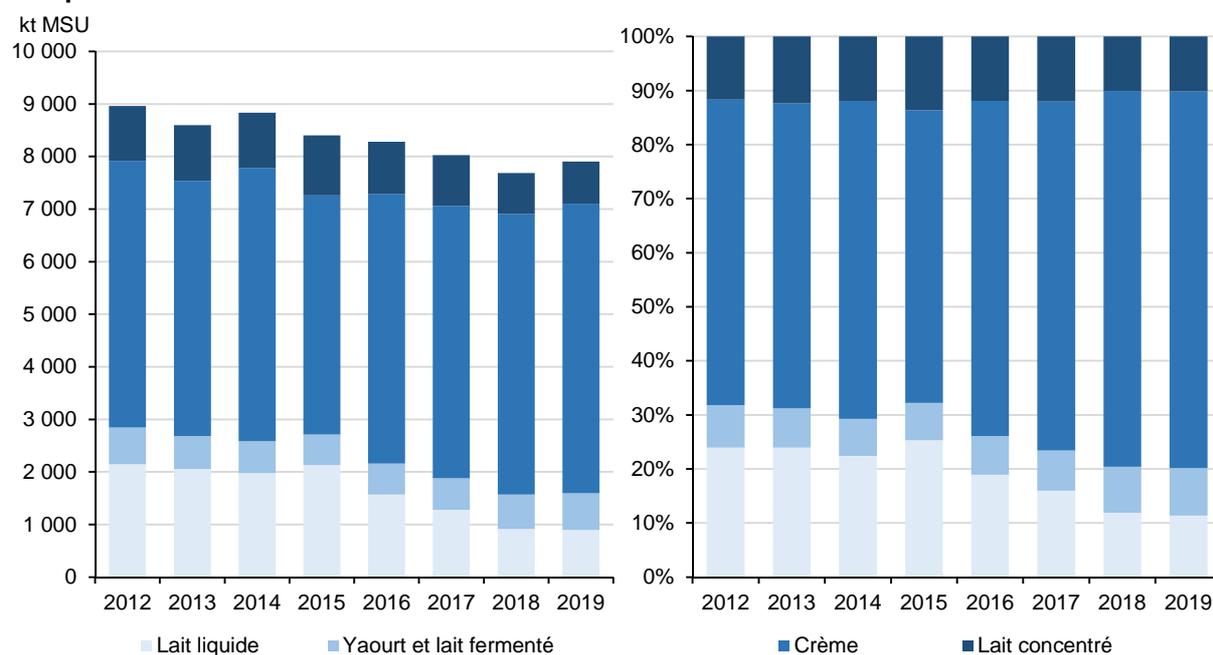
Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 49 : Évolution et structure des exportations françaises de fromages vers l'Union européenne en MSU



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 50 : Évolution et structure des importations françaises de produits ultra-frais de l'Union européenne en MSU



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Figure 51 : Évolution et structure des importations françaises de produits secs de l'Union européenne en MSU

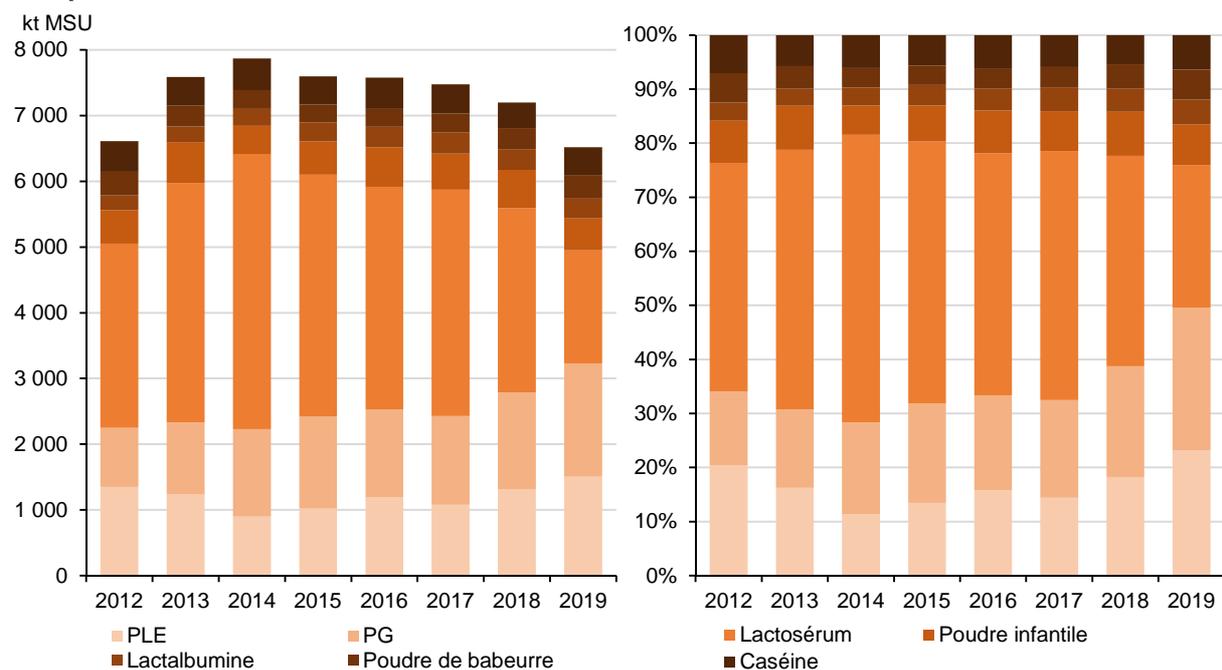
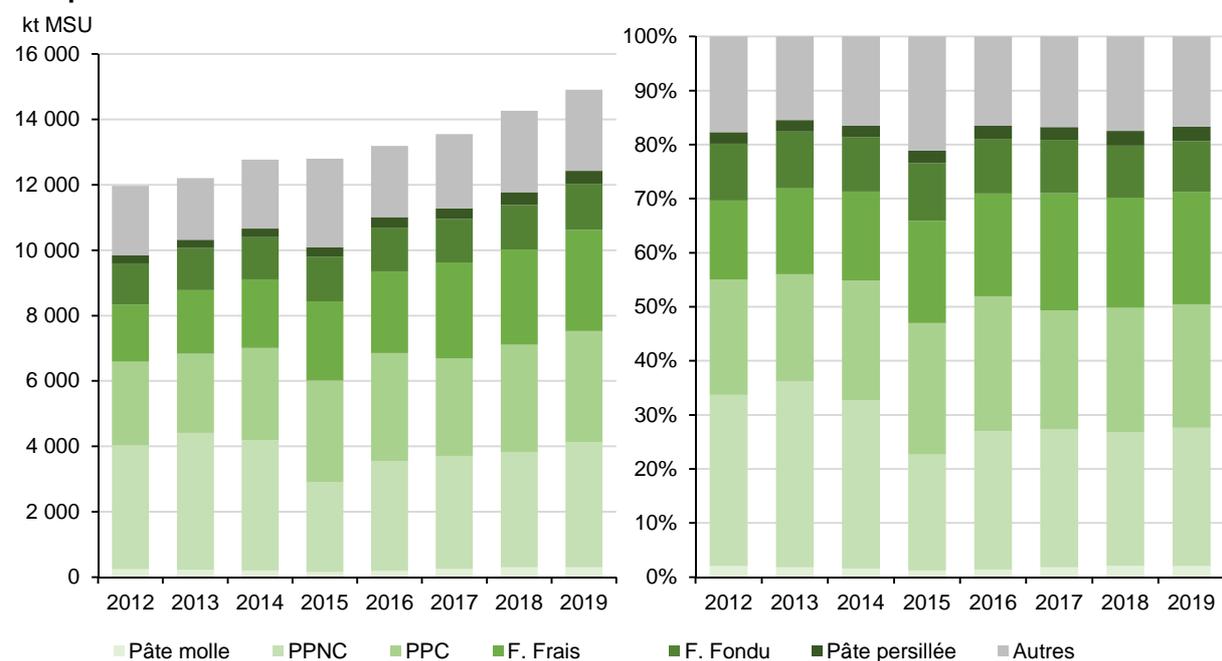


Figure 52 : Évolution et structure des importations françaises de fromages de l'Union européenne en MSU



LES ÉTUDES

Les échanges de produits laitiers avec l'Union européenne / 2000-2019
édition octobre 2020

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN :

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR


FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER